

PIERRE TRÉPOS

Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Rennes

Le Catholicon de Jehan Lagadeuc

(Pour son cinquième centenaire)

(Extrait des Annales de Bretagne - Tome LXXI, 1964, fasc. 4)

**Brud Nevez
Emgleo Breiz**

PIERRE TRÉPOS

Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Rennes

Le Catholicon de Jehan Lagadeuc

(Pour son cinquième centenaire)

(Extrait des Annales de Bretagne - Tome LXXI, 1964, fasc. 4)

**Brud Nevez
Emgleo Breiz**

Réédité par Brud Nevez, 6, rue Beaumarchais, 29200 Brest
Imprimé par Mesidou, 40bis, rue de la République, 29200 Brest
Dépôt légal: 7^{ème} trimestre 1990
© P. Trépos et Brud Nevez
N° I.S.B.N.: 2-86775-094-6

PIERRE TREPOS

Le Catholicon de Jehan Lagadeuc

L'introduction de Jehan Lagadeuc à son Catholicon est datée : die XVI^a mensis augusti, anno domini millesimo quadringentesimo sexagesimo quarto ; et, sous l'article *contaff*, où l'auteur explique longuement la numération bretonne, française et latine, la même date est donnée comme exemple (1). Il y a donc 500 ans que fut composé le « Catholicon en troys langaiges, scavoir est breton, francoys et latin selon lordre de la, b, c, d, etc... ».

Avant de devenir bachelier ès arts et décrets, Jehan Lagadeuc, de la paroisse de Plougouven, à deux lieues de Morlaix, avait dû surmonter bien des difficultés pour maîtriser le français et le latin, car sa langue maternelle était le breton. C'est en pensant à ses jeunes compatriotes, les « pauvres clercs bretons » qui rencontraient les mêmes difficultés au début de leurs études, qu'il eut l'idée de prendre le breton comme langue de référence pour enseigner le français et le latin (2).

Dans son Catholicon, l'étudiant trouvait les mots bretons, rangés dans l'ordre alphabétique, suivis de leur correspondant français, puis du latin, quelquefois du grec ; venaient

(1) ... et cum quolibet ipsorum fiat replicatio a primo sic quadragessimus primus centesimus primus millesimus primus etc. millesimus centesimus quadragessimus primus et est una dictio composita Sic invenitur in publicis cartis Anno domini millesimo quadringentesimo sexagesimo quarto.

(2) D'autres manuels ont été publiés en Bretagne, depuis le Catholicon, écrits spécialement pour guider les Bretons dans l'étude du français. En 1626, Quiquer, de Roscoff, composait ses *Colloques Français et Bretons*, sorte de manuel de conversation bilingue, qui a été réédité plus de 70 fois jusqu'en 1915, certaines éditions anciennes contenant une 3^e langue, le latin. Cf. A. LE GOAZIOU, *La longue vie de deux Colloques...*, Quimper 1950 — ; en 1900 parut un « *Enseignement du français par le breton* », par le Frère Constantius ; et, en 1925, Emile ERNAULT publiait son « *Manuel pour l'étude du français par les Bretons* ».

ensuite, généralement, d'autres mots latins, noms, adjectifs, verbes, dont le sens était précisé par une glose française, et, quelquefois, par une glose bretonne.

LE MANUSCRIT

Le manuscrit du *Catholicon* « est perdu dans le Fonds Latin, où il porte le n° 7056, au lieu de figurer au Fonds Celtique avec les autres manuscrits bretons », écrit Victor Tournier (*Le Fureteur Breton*, t. 1, p. 136, n. 1). Bien que nous ayons toutes les raisons de nous enorgueillir du *Catholicon* — Lagadeuc était un Breton de pure souche, qui écrivait pour les Bretons, le titre de chaque article est breton —, et bien qu'il constitue un document de base pour l'histoire de la langue bretonne, il faut reconnaître que c'est un ouvrage latin, conçu pour apprendre le latin, et rédigé en latin : l'introduction du manuscrit et de chacune des éditions, l'incipit, l'explicit (sauf celui de l'édition de 1499, en français), les mots de liaison, le commentaire des mots, les indications relatives à la langue, au genre, etc..., sont en latin, et chaque article contient, en toutes lettres ou en abrégé, des mots comme gallice, latine, britannice, adverbium, diminutivum, pluraliter, penultima correpta, per unam sillabam, item, idem, inde, vide in... Sous *contaff*, trois colonnes sont consacrées à la numération latine, une demie seulement au breton et au français. Si les mots français et latins sont classés sous les mots bretons, c'est pour aider l'étudiant breton à les trouver ; à l'intérieur de l'article, l'ordre d'importance est rétabli : 1. (cette indication n'est même pas toujours donnée), g., b. ; qu'Euzen Roperz, l'ouvrier qui composa l'édition de 1499, ait placé trois vers bretons à la fin de l'ouvrage, voilà ce qui paraît surprenant. En fait, ce n'est qu'accessoirement, en fonction du latin, que le *Catholicon* se trouve être un ouvrage précieux pour le français et pour le breton (2 a).

(2^a) Les termes de l'introduction d'Auffret Quatqueveran (éd. de 1499 ; v. app. 2) montrent que, pour les érudits du Moyen Âge, le latin avait tout naturellement le premier rang :

Voici la transcription d'une demi-page de ce manuscrit :

G ante L

GLANN AN DOUR .g. rive de rivière .l. hec ripa, pe. Inde hec ripula, le, et ripatus, a, um. Item ripatim .adv. g. de rive en rive.

GLAS .g. vert .l. hic et hec viridis et hoc e. Idem ias grece. Item cest portus marinus vel villa sarracenorum. Item prausis grece. vert g. Inde prausius g. plain de verdure.

GLASAFF .g. reverdir .l. vireo, es, ui. Idem viresco, scis.

GLASART .g. lesarde .l. hec lacerta, te. Inde lacertula, le .dimi. g. petite lesarde.

GLASER .g. verdure .l. hec viriditas, tis. Idem hic viror, oris.

GLASTANNENN .g. chesne qui porte glan .l. hec prinus, ni. Idem hec ilex, cis. unde iliceus, a, um .g. de chesne. Item prineus, a, um.

GLAU .g. pluye .l. hec pluvia, e. Inde pluviola, le .dimi. g. petite pluye. Item pluo, is, ui, utum .n. generis. g. plouver. Idem pluito, tas .n.gen. Item pluviosus, a, um .g. pluvieux. Item hic et hec pluvialis et hoc le .g. de pluye. b.COUHAT GLAU. Inde hic ymbriculus, li .dimi .g. petite pluye. Item hoc ymbri-cium, cii .g. canal ou chaulate. idem hec ymbrex, cis. Item ymbricosus, a, um .g. pluvieux. Item hoc impluvium, ii .g. goutiere de mayson. Item hic nimbus, bi .g. pluye, ou espesete de nue. b. MORGLAU pe MORLUCENN....

Nous ne savons pas si l'auteur destinait son ouvrage à l'impression : peut-être ignorait-il, au moment où il le composait, les possibilités que lui apportait l'imprimerie pour sa diffusion : elle ne semble avoir fait son apparition en Bretagne qu'en 1484, lorsque Rohan fit venir Jean Crez et Foucquet à Bréhan-Loudéac. Lagadeuc avait d'ailleurs le modèle de Jean de Gênes, dont le Catholicon, écrit au XII^e siècle, n'avait été imprimé qu'en 1466 ; jusqu'à cette date, des copies avaient circulé, et avaient dû être maintes et maintes fois dictées et retranscrites, car son ouvrage était bien connu. Ce fut le sort du manuscrit de Jehan Lagadeuc, et, probablement, c'était le sort qu'il prévoyait pour lui.

... In isto libro loquitur nobili lingua britanica, decenti gallicana, decentissima latina... ;

... Auctor huius libri... transtulit in britanico primo gallicano secundo dignissimo latino tercio...

Une seule copie nous est parvenue, et encore est-elle incomplète, puisqu'elle s'arrête au mot PRES. Le fait que ce mot se trouve au bas d'une page laisse supposer que les autres ont été écrites, et qu'elles ont été perdues au cours des siècles passés, comme ont été perdus environ cinq feuillets, entre *instruction* et *molestaff*.

Qu'il s'agisse d'une copie est évident, car ce manuscrit est de quatre écritures différentes : la première va du début au mot *Bourgoing* ; la seconde de *Bourgoingnon* à *cornn* ; la 3^e reprend à *cornn* et poursuit jusqu'à *instruction*, et la 4^e va de *molestaff* jusqu'au mot *pres*.

De plus, il est connu que l'attention des copistes était souvent prise en défaut ; c'est ce que nous pouvons constater en plusieurs endroits de notre manuscrit. Ainsi :

— dans l'article GLAU, pluie, cité plus haut, le breton *couhat glau*, substantif complété par un autre substantif, semble traduire l'adjectif pluvialis, g. de pluye. En réalité, une ligne avait été oubliée, que nous retrouvons dans les exemplaires imprimés : Item hec ymber, bris .g. pluye ou ondee de pluye. *Kaouad glao* signifie encore de nos jours averse ;

— voici 3 lignes du manuscrit :

Le manuscrit original devait porter :

ERRESAFF .g. arrer .i. arro, as .act.generis.
inde inarro, as act.gen. .i. arram pro aliquo
dare. Item subarro, subarras.
ERU .g. cillon .i.
ESACHAFF. vide in sach.

Le copiste, dont l'attention avait sans doute été retenue par la lacune que contenait l'article *eru*, est passé de aliquo à ESACHAFF. Il s'est d'abord aperçu de l'omission de l'article ERU, qu'il a réussi à placer sur une demi-ligne à la

suite de aliquo ; la fin de l'article **ERRESAFF** a été ensuite ajoutée, avec un signe de renvoi, sur la demi-ligne laissée par l'article **ESACHAFF**.

Le manuscrit contient une introduction écrite par Jehan Lagadeuc ; cette introduction n'a pas été reproduite dans les éditions que nous allons présenter (sauf dans celle de Le Men, qui la transcrit avec de nombreuses erreurs) (3)

PRINCIPIO dominum rogo trinum semper et unum
 Ut britoni librum ualeam complere nouellum.
 Si quid in hoc opere videaris non bene dictum,
 Non mox arguere studeas tanquam male pictum.
 Primo consulere placeat tibi sepe peritum
 Qui sciat instruere necnon discernere scriptum.

Quoniam quidem multi scolares adhuc in limine gimnasii (3 b), non habentes periciam latinitatis trahunt vocabula latina ad sensum extraneum et extortum squamas avibus et plumas piscibus apponentes alii quippe de novo latinum fingunt ac alii barbarizant. Eciam quia quamplures britones multum indigent gallico, Idcirco Ego Iohannes lagadeuc, parrochie de ploegonven diocesis trecorensis, in artibus et decretis bachalarius quamvis indignus ad utilitatem pauperum clericulorum britanie, vel rudium in pericia latinitatis hoc opusculum composui. Primo ponens et ordinans britonicum secundum ordinem quem frater Iohannes Ianuensis tenet in suo catholicon sibi addiciens gallicum et deinde latinum eiusdem significationis ut per illud britonicum poterunt ad gallici et latini pervenire cognicionem. Hic enim suplebitur quidquid ex huius deffectu hactenus pretermisum est. Queso autem mente devota super huiusmodi operis imperfectione veniam a scolaribus et magistris postulans ut non bene dicta corrigant defectus suppleant ac in melius reforment ac britonicum secundum earum prolacionem

(3) Ces erreurs de Le Men, archiviste de formation et de profession, permettent de supposer qu'il n'a pas vu le manuscrit, et que la transcription lui a été fournie par un ami parisien — peut-être La Villemarqué, qu'il avait soutenu pendant longtemps, et qui, en 1870, fournit à Whitley Stokes la copie des premières pages. Les fautes qu'il a faites lui-même dans la transcription du Catholicon de la Bibliothèque de Quimper (interprétation des signes d'abréviation) s'expliquent par l'obligation de faire paraître le Catholicon — et surtout son introduction — avant le Congrès Celtique International de Saint-Brieuc (octobre 1867).

(3 b) C'est par erreur que ces lignes n'ont pas été justifiées, à la composition : elles ne correspondent pas aux lignes du manuscrit.

hic interserant ut melius utique conualescat.
 Datum die XVI^a mensis augusti. Anno domini millesimo
 quadringentesimo sexagesimo quarto (4).

LES ÉDITIONS DU CATHOLICON

Auffret Coatqueveran, chanoine de Tréguier, possédait une copie du *Catholicon*. La page d'introduction écrite par Jehan Lagadeuc manquait : il la remplaça par deux pages de son cru, semées de citations (v. Appendice II). *L'incipit*, que ne contient pas notre manuscrit, nous donne le nom de l'auteur, écrit Lagadec :

INCIPIT dictionarius britonum continens tria ydiomata. videlicet britannicum, secundum ordinem litterarum alphabeti . gallicum et latinum superaddita a M.J. Lagadec diocesis trecorensis . compositus ad utilitatem clericorum novellorum britanie.

C'est très probablement Jehan Lagadeuc qui est également l'auteur des quatre vers latins qui venaient à la suite du dernier article dans le manuscrit de Coatqueveran :

Hoc opus effeci, dans gratiam neumati almi.
 Iuuamen michi sit laus uirtus gloria sibi.
 Verbo, plasmatori, patri, toti deitati,
 Autorem libri benedicat dextera Christi.

En plaçant deux pages de sa prose latine en tête de son manuscrit, Coatqueveran ne prétendait pas à la paternité du *Catholicon* : si telle avait été son intention, il aurait supprimé le nom de Lagadec dans l'incipit, ainsi que la fin de l'article *MONTROLÆZ* : .g. montrelaix ou morlaix .i. mons relaxus . cest une ville unde est oriundus constructor huius opusculi .i. de bene prope videlicet de parrochia de Ploegonven.

(4) Transcription de *Le Men* : primum, pour trinum, l. 1 ; Britonum, pour britoni, l. 2 ; quum, pour quoniam, l. 4 ; peractum, pour pictum, l. 7 ; et, pour ac, l. 11 ; britannie, pour britanie, l. 16 ; addiciens, pour addiciens, l. 20 ; gallicum, deinde, pour gallicum et deinde, l. 20 ; supplebitur, pour suplebitur, l. 22 ; huius, pour huiusmodi, l. 24 ; et, pour ac, l. 26 ; uterque, pour utique, l. 28.

— V. traduction, Appendice I.

Mais c'est en toute bonne foi que Jehan Calvez, imprimeur à Tréguier, entre les mains de qui arriva le manuscrit après la mort de Coatqueveran, crut que le défunt chanoine en était l'auteur ; et, lorsqu'il l'imprima, il le fit suivre de cet « explicit », en français :

« Cy finist ce presant libvre nomme le catholicon le quel contient trois langaiges scavoir, breton, franczoys et latin le quel a este construit compile et intitule par noble et venerable Maistre auffret quoaatqueueran (5) en son temps chanoine de treguier . recteur de Ploerin pres morlaix prevoians que cestoit une chose propice et utile de mettre ces trois langaiges concordens lung a laultre quant affin et pour instruire les simples gens a avoir la cognoissance desditz langaiges ainsi que le libvre le demonstre. Et imprime a la cite de lantreguier par Jehan calvez le cinquiesme jour de novembre. Lan mil cccc .iiii. vingtz et dix neuf ».

Ce texte est suivi de trois vers bretons, qu'on peut attribuer à l'ouvrier imprimeur :

Euzen roperz credet querz a kaerdu.
En composas ung pas ne fallas tu
Bedenn yssu hac en continuas.

Les chevilles exigées par les rimes intérieures rendent obscurs ces vers, qu'on peut néanmoins traduire ainsi : Yves Roperz, de Kerdu, croyez-le bien, le composa et n'y manqua point, et le mena jusqu'à la fin.

C'est l'origine de l'idée, qui resta fortement ancrée jusqu'à la fin du XIX^e siècle, que le Catholicon avait trois auteurs : « Le principal auteur est Auffret de Coetqueveran ; c'est lui qui en a eu l'idée, a donné le plan, et dressé la liste des mots bretons. Lagadeuc a mis sur chaque mot breton le mot français et le mot latin correspondants. Leur œuvre s'arrête au mot *pres*. Roperz le termina. Le tout fut imprimé à Tréguier en 1499 par Jehan Calvez... » (Joseph Loth, *Chrestomatie...*, p. 238).

(5) Le Men : Maistre auffret de Quoetqueveran.

C ante D

lamache des bateaux ou malefice achan-
 teur par art de dyables. Item larua/as.
 ac. g. bestie sans visage. Item larua.
 a/um. g. bestie de sans visage ou possi-
 de du dyable Item hec lamula/le bi. gal.
 petit faulx visage.

Cuch. g. iour. l. hec gena/ne. Item hec
 faup/cis. Item faup est destrout de mon-
 taignes ou de muers. b. hent queas

Cucanien. g. auaille q fait le miel. l. sic
 bincus/ci. Jbe sic apes/bel pis. Jbe hec
 apicula/le. g. petite auaille. Item hor ape
 arum/ci

Cucnell. g. enfanter/naistre. l. emitor cis
 issum bel ipu. Jn hec emp/are. g. deliuree
 demfantement. Jte hec gemellipera/re. g
 qui a deux enfans en dne ventree. Item
 nascor/cis/tussu de/po. g. naistre. Jte ori-
 or/cis. bel/cis. ortussu bel fur. g. naistre

Jte omis/a/um. g. nez. b. ganet. Item
 natus/a/um/ou natusites. Item hec origo-
 gnis. g. naissance Item orturus/a/um. g
 este a naistre. Jte obonor/cis. ga. naistre
 issir. Item pario/cis pepeti pitu bel plu. g
 enfanter/ou acquirir. Jte pturio/cis pturi

bel pturui. g. enfanter. Item part/ci/ni
 Cucnet. g. Banes. l. hec benet/ci. bnde
 sic et hec benet/cis r hoc/se. g. de Banes.

Cuch. g. coignet a fandre boys. l. sic cu-
 acus/ci.

Cuch. g. blanc. l. albus/a/um. Jbe albi-
 bus/a/um Item elbidus elbida elbidum
 Item elbus/ba/bum: mais elbus et el-
 bidus pprement cest coullur entre blanc
 noir. Jte candid/a/um. g. blanc.

Cucnass. g. blanchir. l. albo/as. Item
 albo/cis. Jnde albesco/cis incho. Item
 candeo/cis. n. Jnde canbesco/cis inchoa.

Item candido/as. n. g.
 Cucnder. g. blancheur. l. sic candor/cis.
 Item sic cano/ons. Item hec albo/cis
 Item hec albicor/ci.

Cucnash galli. verrue/ou pourot de la
 main/ou daultre partie. l. hec verruca/re.
 Jbe hoc porum/ci. Jte verrucosus/sa/su

C ante D

g. plain de verrues
 Cuch an legat. g. le blanc de loel. l. hec
 albugo/nas.

Cucngoloff. g. septembre l. sic septem-
 ber/bas. Item hoc edul indelimitabile.

Cucnet. g. aronde/ou ardbelle. l. hec ce-
 libo/nas et fritino/is. nomz est pponum ci
 Item hec ponda/nis. g. arubelle Jn yr-
 nash/a/ni. et pndine/a/ni g. baronelle

Cuch by g. blanc beuf. l. hoc albamoy/is
 Cucnos. g. bouche. l. hec buccar Jn bus-
 cular/le petite bouche Jte hoc os/ons g. bou-
 che Jnde orbicuo/cis/um g. difat de bou-
 che Item sic cinnu/a/ni. g. toision de bou-
 che. b. guenou cam. Item hoc osant/ci

g. bouche boi. Item sic arisofomus/mi.
 b. gueno aour Item stomos grecr bouche
 gallice.

Cucnouat. g. boucher. l. hec buccella/le
 Item buco/as.

Cucnouer. g. goillard l. buccatus a/um
 Item buccatus/a/um est participium.

Cuchat an net. g. esuante. l. dentilo/as
 Jnde dentilatus/a/um.

Cucni. g. audre. l. sic ob/cis. bel os-
 sos/cis. Jte odor/as. ac. g. oudoer. Jbe
 odor/cis. de/po. Jbe odorabilis et hoc/e
 g. audourables Jte hec odoraciar. g. odo-
 rance. Jte sic odoratus/ci. gal. ga. odoe-
 ment. Jte odorifer/a/um. g. portant ou-
 deur. Jte rebolco/cis. n. gal. flecter boy

Item fragro/gras ac.
 Cucnuer. g. iamier. l. sic iamari/ci/ni
 Jbe hoc ianus/mi. grecr clineos/hebraitc.
 thebeth. egyptace/tybe.

Cucnudic g. bieneur. l. sic et hec et hoc
 felip/cis. Item felicitas/as. ac. g. bien cu-
 re. b. guenudicat. Jbe felico/as. ac. Jn
 infelico/as. ac. g. faire maleureux. Item
 sic et hec et hoc infelip/cis. g. maleureux

Item hec felicitas/cis g. bieneurte felici-
 tate. b. guinudigaez

Cuer. g. mot. l. hoc verba/bi. Jn verba-
 lum/li. g. petit mot. Item verbosor/cis
 g. parler Jte verbosus/a/um. g. iangleur



Le *Catholicon* imprimé par Jehan Calvez constitue un in-folio de 106 feuillets, non numérotés, avec une impression sur deux colonnes, en caractères gothiques. Le dernier feuillet est blanc. La première ainsi que la dernière des 210 pages imprimées portent une vignette sur bois qui présente les armes de l'imprimeur : un écu chargé d'un J, pour Jehan, d'une équerre et d'une hache pour Calvez, qui signifie Charpentier.

On connaît quatre exemplaires de cette édition (que nous appellerons *Ca*, après Ernault) : deux se trouvent à la Bibliothèque Nationale, un à la Bibliothèque Municipale de Quimper, et le quatrième à la Bibliothèque Municipale de Rennes.

Deux autres éditions suivirent, dans le premier quart du *xvi*^e siècle. De l'une, comme de l'autre, il ne semble rester qu'un exemplaire, et tous les deux se trouvent à la Bibliothèque Nationale.

Le *Catholicon* n° 2 (*Cb*) est un in-folio de 100 feuillets numérotés, imprimés sur deux colonnes, en caractères gothiques, comme ceux de *Ca*. Le feuillet XVII a été refait à la main ; le premier et le dernier manquent, ce qui fait que nous ne connaissons pas la date de cette édition. Mais l'incipit, où n'apparaît plus le nom de Lagadeuc, nous apprend qu'elle est due à Jehan Corre, de Tréguier :

Incipit Dictionarius... superaddita . a magistro Johanne Corre Trecorense correctus et revisus.

Il ne s'agit pas, comme l'écrivent Le Men (*Cath.*, *Intr.*, p. 4) et Tourneur (*op. cit.*, p. 141), d'une édition abrégée. Jehan Calvez s'était contenté d'imprimer le manuscrit qui

demoniacos appellant. Et etiam cereti dicuntur a cerere quasi ceretis ira animo vexati. Larua etiam persona dicitur: larua uero personatum. Larua nympha fuit: quam alij larā vocant/ ex qualare dicit. Item laruas. g. vestit faulx visage. b. enem diguisaff Item hec laruala. d. g. petit faulx visage. b. fals visage.

¶ Suen. g. loue. l. hec gena. me. Item hec faulx cis. Item faulx. g. cest destruit de mortaigne ou de riuieres. b. hent queau

¶ Suenanē. g. auette. als mouche a miel l. hic bruchus. ci. Item hic apes. vel pis. Item hec apicula. le. g. petite auette. b. guenanē. Item hec apeartumris.

¶ Suenell. g. enfant. naistre. l. entours. isum. vel izū. Item hec entia. e. ga. deliuree denfant emēt. b. deliuree a poan guenell Item hec gemellipera. re. g. qd deux enfans en vne ventree. b. nep en deuez dou crosdur en vn coffat. Item nascos. eris. ruffū. de po. g. naistre. b. guenell. Item oxos. ris. vel eris. oruffum. vel sui. Item oximundus. a. u. g. nez. h. ganet. Item natus. a. um. Item hec origoginis. g. naissance. b. gurnidigues. Item outurus. a. um. ga. estre a naistre. b. bezaff da guenell. Item obos. ris. g. naistre. l. str. b. guenell. Item pario. is. peperit pitū. vel prum. Item parturio. is. pturi. vel parturiu. Item partus. tus. ul.

¶ Suenet. g. vanes. l. hec venet. ri. vnde hic z hec venetensis z hoc. se. g. de vanes. b. a guenet.

¶ Suenp. vnicā silabā. g. coignet a fadre boys. l. hic cuneuset.

¶ Suen. g. blanc. l. albus. a. um. Item albidus. a. um. Item elbidus. da. dum. Item elbus. ba. dum. Item elbus et elbidus. ga. cest coulleur entre blanc z noir. b. entre ou ha guen. Item candid. a. ū. g. blāc. b. guen.

¶ Suenaff. g. blanchir. l. albo. as. Item albo. es. Item albesco. cis. incho. Item candeo. es. n. Item candesco. cis. inchoa. Item candido. as. n. g.

¶ Suen der. g. blancheur. l. hic cādoz. ris. Item hic canoz. oris. Item hec albedo. nis. Item hec albicies. ei.

¶ Suenhā. g. verrue. ou poureau de la main/ ou daultre partie. l. hec verruca. ce. Item hec poirum. ri. Item verrucosus. sa. ū. g. pain de poureau. b. guēhānus.

¶ Suen an lagat. g. le blanc de loeil. l. hec albugo. nis.

¶ Suen golo. ga. septembre. l. hic septem ber. bis. Item hoc elui indeclinable.

¶ Suenell. g. aronde/ ou arōdelle. l. hec celido. nis. z frutino. is. nomē est pōuū. cis. Item hec yundo. inis. g. arōdelle. b. guēneli. Item yndinus. a. ū. z yndine. a. um. ga. darundelle. b. a guēnell.

¶ Suen v. g. blāc deuf. l. hoc albumē. is.

¶ Suenou. g. bouche. l. hec buccae. Item buccula. e. g. petite bouche. b. guenou. y. Item hoc os. oris. g. bouche. b. guenou. y. Item oridicus. ca. cū. g. disant de bouche. b. cōpūs. Item hic cimius. ū. g. touison de bouche. b. guenou. cam. Item hoc osare. ei. ga. bouc de doi. b. guenou aour. Item hic crisostomus. mi. Item stomos. grece. os. l.

¶ Suenouat. g. bouche. l. hec buccula. le. Item bucco. as.

¶ Suenouet. ga. gottart. l. bucat. a. um.

¶ Suetat. an. net. g. esuanter le ble. l. vett lo. as. Item ventriatus. a. ū. b. guētet.

¶ Suent. g. odeur. l. hic odor. ris. vel os dos. ris. Item odor. as. ac. g. oudoier. bas. santaff. Item odor. ris. repo. Item odors. billet. hoc. e. g. oudourables. b. guētabl. pe. santus. Item hec odor. a. ta. e. g. odorance. b. huez. Item hic odor. at. t. r. g. odoremēt. b. guent. Item odoriferus. a. um. g. portant pdeur. b. nep a douc sent. Item redoleos. es. n. g. fleurer bon. bu. santout huez mat. Item fragro. gras. ac. g.

¶ Suenner. g. ianuer. l. hic ianuaris. ris. Item hic ianus. ni. grece dmeos. ihebraice thebeth. egyptiace. ty. hy.

¶ Sueniudic. g. bieneure. l. hic z hec hoc felix. cis. Item felicitas. as. ac. g. bieneurer. b. guenudicat. Item felico. as. ac. Item infelico. as. ac. g. faire maleureux. b. ditalliez. hat. Item hic z hoc infelix. cis. g. maleureux. b. ditalliez. Item hec felicitas. ris. g. bieneurete. felicitre. b. guenudigay.

¶ Suer. g. mot. l. hoc verbū. bi. Item verbulum. li. g. petit mot. b. gueric. Item verbosus. a. um. g. iangleur. grāt. plant. b. langager. bias. Item verboten. ad. ga. p. cuer. b. didāno. Item hec verbotas. ris. g. iangleur. b. compere.

¶ Suerbl. g. caple. l. hic glans. ris.

¶ Suerch. g. vierge. l. hic z hec virginitas. Item hic z hec celebs. bis. Item hec alma. me. g. saicte vierge. b. guerches. santel. Item hec fides. des. indecl. Item hec fides. dis. l. i.

avait appartenu à Auffret Coatqueveran, et qui datait d'environ trente ans (le français de **Ca** semble, à certains égards, plus vieux que celui de notre manuscrit). Jehan Corre, comme nous pourrons le constater en comparant le français des différentes éditions, avait supprimé, remplacé, ou rajeuni bien des mots et des expressions qui lui paraissaient avoir vieilli. De plus, systématiquement, il a tenu à donner l'équivalent breton des mots latins et des expressions latines contenus dans les articles, ce que ne font qu'exceptionnellement le ms et **Ca**. Et, naturellement, il a corrigé la plupart des fautes de son modèle : fautes d'impression, erreurs dans l'ordre alphabétique.

L'édition suivante est de 1521, et est due à Yvon Quillevere, un Breton qui s'était installé imprimeur à Paris, rue de la Bûcherie. Son *Catholicon* (**Cc**) se présente sous la forme d'un petit in-octavo de 160 feuillets numérotés, imprimés, comme les deux éditions précédentes, sur deux colonnes, en caractères gothiques. Le premier folio porte la marque d'Yvon Quillevere, St-Yves et St-Paul, et, à la seconde page, un éloge de la Bretagne, en latin, qui surprend un peu la modestie des Bretons (v. App. III, texte et traduction).

L'incipit est reproduit jusqu'à *superaddita*, puis Quillevere précise : ... *jampridem ab innumeris deffectibus correctus et revisus*.

L'explicit indique qu'il s'agit d'une réimpression, et nous donne la date : *Explicit Catholicon (seu dictionarius) trino partitus vernaculo : expensis honesti viri Yvonis Quillevere Parisius commorantis, rursus impressus. Necnon opera, ac ipsius industria diligenter tersus et emendatus. Anno sesqui millesimo vicesimo primo. Pridie kalendas Februarias (6)*.

(6) Il est surprenant que Miorcec de Kerdanet (*Notices...*, p. 80), en transcrivant cette date, ait pu sauter *sesqui*, et remplacer *vicesimo* par *quingentesimo* : *anno millesimo (quingentesimo) primo*. L'explicit du seul exemplaire qui porte le nom d'Yvon Quillevere, n'offre aucune difficulté de lecture : il n'est pas impossible que plusieurs éditions du *Catholicon* soient sorties des presses de la rue de la Bûcherie. La date de 1501 est également donnée par Brunet (*Manuel du Libraire*, t. I, col. 555), et reprise par La Villemarqué (*Dict. Br-*

Suivent deux distiques latins :

Ad invidum.

Non aliena tuis quatiuntur pectoria telis.

Non aliis rapidus sed tibi livor obest.

Hereat altus amor tibi : de pectore sevum

Livorem pellas : hic teret, ille fovet.

Pas plus que le *Catholicon* de Jehan Corre, celui d'Yvon Quillevère n'est une édition abrégée de l'œuvre de Jehan Lagadeuc : malgré son format, il contient autant de texte que les éditions précédentes, mais ce texte est souvent différent ; la place donnée au latin est beaucoup plus grande : les gloses françaises sont en général remplacées par des explications en latin, et les articles contiennent très souvent des commentaires latins, parfois assez longs, que nous ne trouvons ni dans le ms, ni dans les éditions Ca et Cb.

La querelle du *Barzaz-Breiz* semble avoir été à l'origine d'une réédition du *Catholicon*.

Au milieu du XIX^e siècle, on commençait à douter sérieusement de l'authenticité des magnifiques poèmes que La Villemarqué avait publiés en 1839 en les présentant comme très anciens ; et la conviction s'établissait peu à peu, chez un nombre de plus en plus grand de lettrés bretons, que la plupart n'étaient que des chansons populaires relativement récentes, remaniées par le barde de Nizon pour leur donner un caractère d'antiquité et les relier à des événements de l'histoire de la Bretagne ; certains de ces poèmes avaient même été composés de toutes pièces. Après avoir hautement proclamé qu'il n'avait fait que retranscrire fidèlement, traduire et commenter les poèmes qu'il avait recueillis, La

Fr. de Le Gonidec, p. L) et *Le Men* (*Cath.*, *Intr.*, p. 4). C'est peut-être la notation inhabituelle de 1500 (« *mille et demi* ») qui a dérouté Kerdanet, ou un auteur sur lequel il s'appuyait, comme elle a dérouté H. Gaidoz (*Rev. Celt.*, t. I, p. 396) : il pense que *sesq* (signe d'abréviation sur *q*) est une erreur pour *scilicet*, et qu'il faut suppléer *quingentesimo* ; H. Gaidoz fait, en outre, la remarque suivante, difficilement compréhensible : « Comme ce sont les Calendes de février, et qu'à cette époque en France l'année commençait à Pâques, on a comme véritable date 1522. » C'est la date admise par Ernault (*Dict. Etym.*, *Gloss. moyen-breton* : sources).

Villemarqué, qui avait été triomphalement élu membre de l'Institut en 1855, s'enferma dans un silence méprisant. En 1850, il avait réédité le dictionnaire breton-français que Le Gonidec avait publié en 1821 : il l'avait enrichi, disait-il dans son avant-propos, en consultant des documents anciens, en particulier le *Catholicon* de Jehan Lagadeuc. R.-F. Le Men, archiviste à Quimper, eut l'idée de vérifier, dans l'exemplaire de la Bibliothèque Municipale, l'exactitude des citations de La Villemarqué. Il constata qu'il n'y en avait qu'une cinquantaine (surtout de A à D), et que presque toutes étaient « inexactes sous le rapport de l'orthographe ou même de la signification des mots » (Intr. p. 6) ; l'auteur changeait par exemple *argantier* en *archantiek*, traduisait *bulzun* (Lag. navet de texier) par « navet, légume », et *andeu* (Lag. l. nonne ?) par « nonne, religieuse ».

Ayant dépouillé le *Catholicon*, Le Men en prépara une édition, qu'il publia en 1867 chez Ed. Cormat, à Lorient (300 exemplaires, devenus introuvables). Sa préface constituait la première accusation publique de faux lancée contre l'auteur du *Barzaz-Breiz*. L'éclatement de la bombe Le Men avait été réglé d'avance, et devait mettre en émoi le Congrès Celtique International de St-Brieuc (octobre 1867; .v. F. Gourvil, *H. de la Villemarqué et le Barzaz-Breiz*, ch. XX et XXI).

L'édition de *Le Men* contient, comme nous le verrons plus loin, bien des erreurs, sans doute parce qu'il lui fallut la réaliser hâtivement, pour l'ouverture du Congrès. Mais ce qu'on peut surtout lui reprocher, c'est d'être très abrégée, et de réduire au minimum la partie latine et la partie française.

Il nous reste donc, du *Catholicon*, un manuscrit incomplet, daté de 1464, quatre exemplaires d'une édition de 1499 (Ca), un exemplaire d'une édition du début du xvi^e (Cb), un exemplaire d'une édition de 1521 (Cc) et l'édition abrégée de *Le Men*.

Si l'exemplaire unique de l'édition de 1521 avait disparu, comme ont disparu les autres exemplaires, nous aurions néanmoins connu cette édition grâce à une note du lexicographe gallois Joan Davies : « *Armoricanas dictiones sic notatas Arm. nostris saepius adjeci, ex Dictionario Brit. Armoricano Parisiis impensis Yvonis Quillevere Anno 1521* » (*Dictionarium Duplex*, 1632, Ad Lectorem, p. 6). Mais on ne peut s'empêcher de penser que le seul témoignage qui nous reste de l'édition de Jehan Corre est cet exemplaire unique de la B.N. ; et, par conséquent, d'admettre la possibilité d'autres éditions, qui n'ont laissé aucune trace, pas même une référence dans un autre ouvrage. peut-être antérieures à celle de 1499 : il semble assez surprenant qu'un livre si utile aux clercs bretons, composé en 1464, n'ait pas été imprimé avant la fin du siècle, et ne l'ait été que trois fois, en tout.

Une demi-page du manuscrit, qui ne représente peut-être pas exactement le texte original de Lagadeuc, a été donnée plus haut. Voici la même demi-page tirée des éditions successives :

G ante L

Ca

GLANN AN DOUR.g.rive de rivière.l.hec ripa,pe.Inde hec ripula, le.et ripatus,a,um. Item ripatim ad-ver.g.de rive en rive.
GLAS.g.vert.l.hic et hec viridis et hoc,e.Idem ias grece.Item cest portus marinus vel villa sarracenorum. Item prausis grece.vert.g.inde prausius,a,um idem.Item hoc viretum, ti.g.lieu vert iardin.Item virosus,a, um.g.plain de verdure.
GLASAFF .g.reverdir.l.vireo,es,ui. Idem viresco,scis.

Cb

GLANN AN DOUR.g.rive de rivière.l.hec ripa,pe.Inde hec ripula,le. et ripatus,a,um. Item ripatim ad.g. de rive en rive.b. a riff e riff.
GLAS.g.vert.l.hic et hec viridis et hoc,e .Idem ias grece.Vel est portus marinus,vel villa sarracenorum. Item prausis grece.g.vert.b.glas.Inde prausius,a,um idem.Item viretum,ti.g.lieu vert,jardin.b.iardin. Item virosus,a,um.g.plain de verdure.b.lousouec.
GLASAFF.g.reverdir.l.vireo,es,ui. Idem viresco,scis.

GLASART.g.lesarde.l.hec lacerta,te.
Inde lacertula,le,dimi.g.petite lesar-
de.

GLASDER.g.verdeur.l.hec viriditas,
tis.Item hic viror,oris.

GLASTANNENN.g.chesne qui porte
glan.l.hec prinus,ni.Idem hec ilex,
cis .Unde iliceus,a,um.g.chesne.
Idem prineus,a,um.

GLAU.g.pluie.l.hec pluvia,e.Inde
pluviola,le.dimi.petite pluye. Item
pluo, is, ui, utum.n.gen.g.plouver.
Idem pluito,tas.n.Item pluviosus,a,
um.g.pluvieux.Item hic et hec plu-
vialis.et hoc,le.g.de pluye.Item hic
ymber,bris.g.pluye ou ondee.de
pluye.b.couhat glau.Inde hic ym-
briculus,li.dimi.g.petite pluye.Item
hoc ymbrium,cii.g.caval ou chau-
late.Item hec ymbrex,cis.Item ym-
bricosus,a,um.g.pleugeux.Item hoc
impluvium,ii .g.gouttiere de may-
son.Item hic nimbus,bi.g.pluye ou
espesete de nuee.b.morglau pe
morlucenn .

GLASART.g.lesarde.l.hec lacerta,te,
Inde lacertula,le.dimi.g.petite le-
sarde.bri.glasardic.

GLASDER.g.verdeur.l.hec veriditas,
tis.Idem hic viror,oris.

GLASTENNENN.g.chesne qui porte
glan.l.hec prinus,ni.Idem hec ilex,
cis.unde iliceus,a,um.g.chesne.b.
glastennenn.Idem prineus,a,um.

GLAU .g.pluye.l.hec pluvia,e .Inde
pluviola,le.dimi.d.petite pluye .b.
glauic.Item pluo,is,ui,tum.n.gen.ga.
plouver.b.glauaff.Idem pluito,tas,n.
Item pluviosus,a,um.g.pluvieux.b.
glaucc.Item hic et hec pluvialis et
hoc le.g.de pluye.b. a glau.Item
hic ymber,bris.g.pluye,ou ondee de
pluye.b.couhat glau.Inde hic ym-
briculus,li.di.ga.petite pluye.b.cou-
hadic.Item hoc ymbrium,cii,idem
est quod imbrex.Martial.Cum sint
crura tibi similent que cornua
lune.Imbricio,poteras sexte levare
pedes (6^b) .Item imbricosus,a,um.
scaber ad modum imbricis .Item
hoc impluvium,ii.g.gouttiere de
maison. Item hic nimbus,bi.gall.
pluye,ou espesse de nuee.b.mor-
glau pe morlucenn.

Cc

GLANN AN DOUR.g.rive de rivie-
re.la.hec ripa,pe.Unde hec ripula,
le.et ripatus,a,um.Item ripatim ad-
ver.

GLAS.g.vert.l.hic et hec viridis et
hoc e.idem ias grece.vel est portus
marinus vel villa sarracenorum.
item prasius gemma quedam e vi-
ridantium genere .item prasinus
color viridis ad similitudinem por-

Le Men

GLANN AN DOUR.g.rive de riwere,
l.ripa.

GLAS,g.vert,l.viridis.

(6^b) Cum sint crura tibi, simulent quae cornua lunae,
In rhytio potere, Phœbe, lavare pedes.

(Martial, *Epigr.*, II, 35.)

ri.item praseides lapilli generis:et
porceus interpretatur. item viretum
ti locus viridis.item virosus,a,um.

GLASAFF.g.reverdir.l.vireo,es,ui.
idem viresco,scis.

GLASART.g.lesarde.l.hec lacerta,te.
unde lacertula,le.di.

GLASDER.g.verdeur.l.hec veridi-
tas,tis,et viror,oris.idem.

GLASTENNENN.g.chesne.la.hec
prinus,ni.idem hec ilex,cis.unde
iliceus,a,um quod est materiatum
ex ilice.idem prineus,a,um.

GLAU.ga.pluye.la.hec pluvia,e.inde
pluviola,le.di. item pluo,is,ui,tum.
neu.gal.plouuer. b.gla u u a f f . i d e m
pluito,tas.neu.item pluviosus,sa,
sum.g.pluvieux.b.glauec.item hic et
hec pluvialis et hoc le.et hic ym-
ber,bris.g.ondee de pluye.b.couhat
glau.unde hic ymbriculus,i.dim.
item hoc ymbricium,cii.idem est
quod imbrex.Martial.Cum sint cru-
ra tibi similent que cornua lune.
ymbricio,poteras sexte levare pe-
des .item imbriciosus,sa,sum.sca-
ber ad modum imbricis.item hoc
impluvium,vii.locus in medio do-
mus relictus ut recipiat lucem
deorsum:quo impluere solet.item
impluvium quo aqua impluit col-
lecta de tecto.item hic nimbus bi.
repentina et preceps pluvia pon-
tur et pro vento.

GLASAFF,g.reverdir,l.virescere.

GLASART,g.lesarde,l.lacerta.

GLASDER,g.verdeur,l.viriditas.

GLAU.g.pluie.l.pluvia.Item ymber,
g. pluye ou ondee de pluye,b.cou-
hat glau,Item nimbus,g.pluye ou es-
pesete de nue,b. morglau pe mor-
lucenn.Item pluere,g.plouuer.

LACUNES

Il arrivait à Jehan Lagadeuc, après avoir écrit le mot breton à sa place normale, de ne pouvoir le faire suivre du mot français correspondant, ou du mot latin, parfois même de ne connaître ni l'un ni l'autre. Il laissait alors un blanc, qu'il remplissait sans doute lorsque le mot lui revenait à l'esprit, ou lorsqu'il avait consulté ses auteurs, ou d'autres

clercs. Il lui a cependant fallu conserver bien des lacunes, que les copistes qui ont eu son manuscrit entre les mains ont dû combler chaque fois qu'ils le pouvaient.

La copie que possédait Auffret Coatqueveran, et qui semble avoir été reproduite sans changement par l'imprimeur, en 1499 (**Ca**), avait une filiation différente de celle dont il nous est parvenu la partie la plus importante (ms).

Il existe en effet, dans celle-ci, des lacunes qui n'existent pas dans **Ca** ; ainsi :

ms : *auen* .g. .l. *genua* (**Ca** : g. joue)
 ms : *pommell clezeff* .g. .l. *hic capulus, li* (**Ca** : pomeau despee).

Et, dans **Ca**, il existe des lacunes qui ont été comblées dans ms :

Ca : *cribin* .g. .l. *hec mataxa,xe* (ms : g. brois) ;
Ca : *gueleuout* .g. *couche, gesine* .l. (ms : l. *hec jesina, ne*).

L'édition **Cb** est basée sur **Ca** ; elle a conservé beaucoup de lacunes, mais elles échappent à l'attention, car Jean Corre évite de souligner son ignorance en laissant un espace vide après g. ou l. comme le faisait Calvez. Cependant, **Cb** a comblé la plupart des lacunes de **Ca** ; voici quelques exemples d'articles qui ne sont incomplets que dans ms et **Ca** :

drem .g. .l. *vultus, tus, tui* (**Cb** : g. visage) ;
duyll lin .g. .l. *hic linipulus, li* (**Cb** : g. poignée de lin) ;
enderu .g. .l. *hec multra, tre* (**Cb** : g. soir, ou tard) ;
gourre .g. .l. *hec superficies, ei* (**Cb** : g. au-dessus) ;
goursez .g. *baut* .l. (**Cb** : l. *tarditas, tis*) ;
sv.mercl :... g. *iargerie* b. (**Cb** : *troell*) ;
pipet .g. *pirot* .l. (**Cb** : *deceu, trompe* .l. *deceptus, a, um*) ;
queladur .g. .l. *hic alabrus, bri* (**Cb** : g. *dolouere*) ;
ruill .g. .l. *rutorium, rii* (**Cb** : g. *rouler* — **Cb** emploie souvent le suffixe *-er* pour les noms d'agent) ;
sidan .g. .l. *hec curuca, e. Idem hec linofa, fe* (**Cb** : g. *linotte, un petit oiseau*) ;
speur .g. .l. *hoc aspar, aris* (**Cb** : g. *une rangée de piliers à maçonner, ou à lier les bestes en estables*) ;
spurg .g. .l. *cathapucia, e* (**Cb** : g. *pillules*) ;
stal .g. *estal* .l. (**Cb** : l. *emptorium, ubi res venales exponuntur*) ;

treff .g. l. hec trevia, e (**Cb** : g. treuaix .l. hec trevia, e,
urbs);
tu .g. l. (**Cb** renvoie à *costez*).

Yvon Quillevere, en 1521 (**Cc**), a repris les articles complétés par Jean Corre, quelquefois en les modifiant (*Cribin*, gallice : **Ca**, rien ; ms : brois ; **Cb** : paigne ; **Cc** : guee, alias zarant). Il a également comblé certaines lacunes demeurées dans **Cb** ; ainsi :

arch an calon .g. .l. hic torax, cis (**Cc** : g. peitrine) ;
ermin .g. ermine .l. (**Cc** : .l. erimacius, ii) ;
lazarazr .g. l. hec buris, is (**Cc** : la queue de la char-
rue).

Les mots pour lesquels le corespondant français ou latin ne se présentait pas immédiatement à l'esprit étaient en général des termes peu utilisés, désignant par exemple un outil, un oiseau, une plante. Mais le copiste, ou l'éditeur, rencontrait parfois dans son modèle des mots bretons qu'il ne comprenait pas, ou qui lui semblaient tombés en désuétude. Plutôt que de conserver un article incomplet et, à son avis, inutile, il préférerait l'écartier :

— des articles, incomplets dans notre manuscrit, ne figurent pas dans **Ca** :

arganton .g. .l. columbia, quedam herba ;
goacdour .g. .l. scatebra, bre ;
goagronenn .g. polocier .l. ;
gouziblaff .g. .l. grundo, grundas ;
guelzen .g. .l. tonsa, e ;
palem .g. .l. ;
penn dor .g. .l. ;

— des articles, incomplets dans le ms et dans **Ca**, n'ont pas été repris par **Cb** :

ms *asq*, **Ca** *nasq* .g. corniere .l. ;
duzleen .g. ointrole .l. ;
eru .g. cillon .l. ;
ostag .g. ostaige .l. ;

pentoill .g. .l. ;
yusin querch .g. .l. ;

— des articles, incomplets dans ms, **Ca** et **Cb**, n'ont pas été repris par **Cc** :

amprefan .g. .l. rubeta, te Item toxicum, ci ;
 ms *hesquenez* .g. chablus .l. ; **Ca** *hesquemez* .g. chabuz .l. ; **Cb** *hesquement* .g. chabuz ;
muz .g. mue .l.

Il peut être intéressant d'étudier chacun de ces mots, et aussi de noter à quelle époque il a disparu du *Catholicon*. Il faut cependant reconnaître que cette disparition ne signifie pas obligatoirement qu'il a disparu du breton : *ask*, ou *nask*, *ero*, *amprevan*, *heskemen* ou *heskemer* sont encore utilisés couramment, et *palem* s'entendait jusqu'à nos jours dans le vocabulaire des tanneurs (7). On ne comprend donc pas pourquoi les éditeurs du *Catholicon* les ont écartés.

COQUILLES ET NÉGLIGENCES

Qu'on soit ou non familiarisé avec le français ou le latin du moyen âge, il me semble qu'on a toujours tendance à faire confiance au texte, et à accepter comme authentiques les formes relevées — et cela d'autant plus qu'on est habitué à rencontrer, dans les études de dialectologie bretonne, une grande variété de formes. Le lecteur du *Catholicon* peut donc se demander, par exemple, si, au xv^e siècle, il existait une forme *gloelaff* pour *goelaff*, pleurer, une forme plomeau despee pour pomeau despee, une forme cinus, cini, pour cimus, cimi. Mais la plupart de ces formes étranges doivent s'expliquer simplement par une mau-

(7) Grégoire de Rostrenen (1732), sv. tan : mélange de poudre et d'écorce de chêne, de cendre et de chaux, à mettre dans le plain pour tanner les cuirs : *palem* ; Troude (1876), sv. *palem* : poussière composée de tan et d'autres matières pour tanner les cuirs. *Ti-palem*, s.m. C., tannerie.

vaise lecture ou une négligence du copiste ou de l'ouvrier imprimeur. Les quelques exemples qui suivent montrent qu'il y a très longtemps que les coquilles peuvent échapper à l'œil du correcteur.

Nous rencontrons fréquemment, surtout dans **Ca**, la confusion entre la lettre n et la lettre u, souvent placées à l'envers (comme l'a été b, sv. *bloaz*) : troner, pour trouer (trover), **Ca**, sv. *caffeut*, chanue, chanuete, pour chauue, chauuete (**Ca**, sv. *moal*), deuoyer, pour denoyer (nier ; **Ca**, sv. *nach* ; ms : denoyer), nepuen, pour nepueu (**Cc**, sv. *gourny*), meuia, pour menia, adnerbium, pour adverbium, aniculi, pour aviculi (**Ca**, sv. *nezz*), uullatenus pour nullatenus (**Ca**, sv. *nepmanyer*), iusta, pour insta, dans l'introduction de **Ca** (Le Men : juste). Il y a eu des confusions pour d'autres lettres : notoria, pour notaria (**Ca**, sv. *noterag*), cincerus, pour sincerus (**Ca** ; dans l'article : sinceritas, sinceriter), marinus, a, un, pour... um (**Cc**, sv. *mor*), arrouzez, pour arrouser (infinitif ; **Ca**, sv. *gluiz*), nuptiam, pour nupeiam (**Ca**, sv. *neplech*), musure, pour mesure (forme dialectale ? **Cb**, sv. *minot*), l. spadix, cis, pour l. spadix, cis (**Ca**, sv. *march*), d, pour b (brit.) devant *soutenet* (sv. *goarnisset*), exuperat, pour exciperat (**Cb**, sv. *mulot*), *caffeur*, pour *caffeut* (**Ca** ; **Cb**, **Cc** : *caffout*).

Des lettres ont été interverties, ou sautées : indulificant, pour nidulificant ; *goschaff*, pour *goaschaff* (**Cb** ; dans le même article : *goaschadur*), *pigon*, pour *pignon* (**Ca** ; ms : *pignon*), caluties pour calvities (**Ca**, sv. *moal*), distingo pour distringo (**Ca**, sv. *goaschaff*), faturus pour facturus (**Ca**, sv. *ober*), estaindre, pour estraindre (**Cc**, sv. *goaschaff*), une manier^e dabre, pour une maniere darbre (**Cb**, sv. *balazenn*), le titre de section O ante E, pour O ante D (**Ca**).

Il est fréquent, également, qu'il y ait des erreurs dans l'indication de la langue : g. pour b., devant *glos* (**Ca**), g. pour l. devant nichilominus (**Ca**, sv. *naceuitse*), l. pour b. devant *lantiquennus* (**Cb**, sv. *lantiquenn*, g. pour b. devant *mezeyet* (**Ca**, sv. *mezequiez*).

Et il y a d'autres négligences, comme les indications erronées sur le genre des mots latins (hoc bestiarus, hic immensitas, hoc incuria, hoc morsellus, hoc ruder...), la

présence du latin *agilis* dans une série de synonymes français (**Ca**, sv. *nobl*), la répétition de *item molliter*, g. *mollement*, dans le même article (**Ca**, sv. *goac*), de l'article *Carantez* (**Cb**), de la préposition *a* devant *gluz* (**Cb**, sv. *gludaff*), des articles comme *quart*, *vide in quart* (sans doute *cart*) — **Ca** —, des erreurs de composition (place de L ante O : *Lomichael en trez*, *Louezr* entre *Lantiguenn* et *Lapoucc*), des renvois à des articles qui manquent (**Ca**, *Chetif*, *vide in avaricc*)...

Chaque copiste devait corriger les erreurs qu'il notait sur son modèle, et chaque éditeur celles de l'édition précédente ; et on peut dire que, dans l'ensemble, les négligences étaient propres à chaque copie, et les fautes d'impression propres à chaque édition : ce n'est que très rarement que des fautes sont reproduites (hic *murmuratrix*, de **Ca**, conservé dans **Cb**, corrigé en *hec murmuratrix* par **Cc**..).

L'édition abrégée de Le Men — malgré ses quatre pages d'additions et corrections — en a cependant laissé passer plusieurs : ainsi, les graphies *chanue*, *chanuete*, *cincerus*, *pigon*, signalées plus haut dans l'édition **Ca** qui lui servait de modèle.

Outre les fautes d'impression qu'il n'a pas corrigées (*masicre* pour *masiere*...) Le Men a ses propres erreurs, dont la plus apparente est l'anoblissement d'Auffret Coatqueveran en Auffret de Coetqueveran. La plupart proviennent d'une mauvaise lecture de l'impression de 1499 (ainsi, sv. *yell*, le mot *iarsel*, qu'il écrit *iarfet*) ; il lui arrive souvent de ne pas remarquer le signe abrégatif, dans le mot, et d'écrire, par exemple, *emuctorium* pour *emunctorium*, *inveniunt* pour *invenitur* (sv. *contaff*), ou encore de mal interpréter les abréviations et d'écrire, sous le mot Nazaret : *est quidam vicus vel civitas in quo christus conceptus est et nuntiatus*... ; **Ca** (comme, d'ailleurs, le ms, **Cb** et **Cb**), porte : *vicus vel civitas in qua christus conceptus est et nutritus*. Il a mal lu, également, le nom de l'éditeur de la seconde édition, Jean Corre, qu'il écrit Jean Cozre, et la date de l'édition d'Yvon Quillevere, qu'il écrit 1501 au lieu de 1521 (en fait, il a simplement repris les

erreurs de Kerdanet; v. n. 6). En nous avons vu plus haut que sa transcription de la page d'introduction du manuscrit contient une douzaine d'erreurs.

Plus grave est la légèreté avec laquelle il déplace un mot dans l'article *gourre*. Le mot français fait défaut à son modèle, **Ca** : *gourre* .g. .l. hec superficies, ei. Item hoc pinaculum, li .g. sommet... Le Men abrégé : *Gourre* .g. sommet .l. superficies, pinaculum. Il ne s'agit pas là, évidemment, d'une inattention ; la transposition de sens, que Le Men a faite délibérément, constitue une erreur : pour tout bretonnant, *gourre* (mod. *gorre*), évoque une surface, et non un sommet ; la locution adverbiale *oar gourre* (mod. *war-c'horre*), sur, à la surface de (*war-c'horre an dour*, à la surface de l'eau), ne peut pas s'employer, par exemple, pour traduire « sur le clocher de l'église ».

Le Men a apporté à l'édition de 1499, d'autres modifications, pour lesquelles je ne vois pas d'explication.

Son Catholicon contient :

— deux articles *Teu* : *Teu*, vide in *lazr*

Teu, g. espes, l. creber, densus.

L'éd. de 1499 n'a qu'un article *Teu*, de 11 lignes, qui ne renvoie pas à *lazr* ;

— un article *Nep*, vide in *coezabl* ; cet article n'existe pas dans **Ca** ;

— un article *Soutus*, vide in *ioentaff* ; cet article n'existe pas dans **Ca** ;

— sous le mot *Digouzvez*, le renvoi vide in *monn* ; ce renvoi n'existe pas dans **Ca** ;

Peut-être Le Men a-t-il voulu citer, à leur place normale, des mots bretons notés dans le corps d'autres articles. L'article *monn* n'existe pas dans **Ca** ; mais on trouve, dans des exemples ou des explications en breton, *nep* dans l'article *coezaff*, et *soutus* dans l'article *ioentaff* ; la relation en *teu* et *lazr* existe aussi : sous le mot *lazr*, **Ca** a en effet le latin *pirata*, g. larron de mer, vide in *teu* ; et, dans l'article *teu*, le latin *crebifurus*. ri g. lieu habitable de larrons. Ces relations sont trop ténues pour justifier l'addition d'articles, d'autant plus que ces additions n'ont pas

été faites d'une façon systématique, et que Le Men a laissé, sans les signaler à leur place normale, ou même sans les noter, plusieurs des mots bretons contenus dans les articles de **Ca**.

J'insiste sur ces différences entre le Catholicon de Le Men et celui de Rennes parce qu'elles m'ont mis sur une fausse voie, et fait penser un moment que ma confrontation des deux exemplaires, celui de Rennes et celui sur lequel Le Men avait travaillé, avait été trop hâtive : l'exemplaire de Quimper, qui me paraissait, d'après Le Men, plus complet, pouvait provenir d'une refonte de l'édition de 1499. J'avoue que j'ai été déçu en constatant que les deux exemplaires sont en tous points identiques.

LE FRANÇAIS DU CATHOLICON

En donnant l'équivalent français du mot breton qui fait le sujet de l'article, ainsi que des mots latins et des expressions latines cités à propos de ce mot breton, le Catholicon nous fournit une image du français de la seconde partie du xv^e siècle et du premier quart du xvi^e ; plus précisément, du français de Jehan Lagadeuc, d'Auffret Coatqueveran, de Jehan Corre et d'Yvon Quilleveré.

La langue maternelle de ces clercs était le breton ; le français était pour eux une seconde langue, langue savante acquise auprès d'autres clercs, bretons ou français, inévitablement teintée de breton. Ceux qui ont vécu en milieu bretonnant ont pu noter bien souvent que dans une conversation en français se glissent des mots bretons simplement habillés d'une terminaison française : soit que le mot français fasse momentanément défaut — ou, pour certains, totalement —, soit que l'idée exprimée par le mot breton ne semble pas pouvoir s'exprimer d'une façon exacte en français. Et ceci se constate également dans les régions où, derrière le français, il existe un dialecte particulier ou une autre langue. Les instituteurs et les professeurs du Finistère soulignent chaque jour de rouge des mots tels que

« ruser », pour « traîner par terre », « fonable » pour « abondant, où il y a de quoi... », « des gobies », pour désigner une petite friture sans valeur, « ratous », que « grin-galet » ne traduit pas puisque le mot s'applique aussi bien à un animal, à une plante ou à un objet quelconque... (8).

Dans le Catholicon, on relève des mots analogues, qu'il semblait tout naturel à l'auteur d'employer, car il ne se demandait pas s'ils existaient dans les autres dialectes français — et il s'adressait à des jeunes gens pour qui ces mots ne pouvaient qu'évoquer une image précise. Ainsi :

— polocier, traduisant *goegronenn*, prune sauvage, et prunier sauvage ; le coll. *goegron*, pluriel de l'adj. *goag*, mou (cf. P.T., Pluriel breton, p. 102), n'est pourtant pas exactement le synonyme de *polos*, sur lequel a été construit polocier (Gr. de R. : *polosenn*, prunier sauvage) ;

— morgade, traduisant *morgadenn*, et expliqué par « cest ung poisson ». **Cb** remplace morgade par seiche. Mais on dit encore « des morgates » plus couramment que « des seiches » ;

— trinchon, traduisant *trinchonenn*, dans le ms ; **Ca** ajoute les mots oseille et vinette, et le latin *acidula* (le coll. *trinchon* est le pl. de *trenk*, acide — v. Pl. Br. ib.) ; **Cb** et **Cc** ne conservent que le mot oseille ;

— minhy, expliqué par « maison de refuge », traduit *minihy*, l. *asillum*, *minichya* ; **Cb** et **Cc** remplacent minhy par franchise.

Ces 4 mots, et la plupart des mots analogues, disparaissent du Catholicon, dès la 2^e édition : chacun des continua-

(8) Ces mots eux-mêmes, qu'on ne trouve pas seulement dans la partie bretonnante de la Bretagne, seraient intéressants à étudier : beaucoup d'entre eux, comme, d'ailleurs, un grand nombre de mots bretons, sont des mots que la langue française a perdus, et qui se sont conservés en Bretagne, en général avec le sens qu'ils avaient au moyen âge. Le professeur Foulon me signale l'adverbe rateusement, de Clément Marot (Le Lion et le Rat), qui suppose un adjectif *ratos*, *ratoux*, *rateux* ; l'adjectif *faonable* qui, au XII^e siècle, qualifiait la bête portant un petit, ou susceptible d'avoir des petits (l'éléphant est beste entendable, nent suvent founable — Bestiaire de Philippe de Thaün) ; et le sens de *reüser*, *ruser*, qui rappelle celui du breton *ruzañ*, dans Guillaume de Machaut : de li m'approchai en rusant.

teurs de Lagadeuc revisait le texte, écartant les mots qui ne lui paraissaient pas corrects, ou qui ne lui paraissaient plus corrects. Ce sont ces modifications successives qui donnent son intérêt au français du Catholicon.

Une première remarque s'impose, lorsqu'on étudie ces mots français : l'orthographe n'était pas encore fixée, mais on est un peu surpris de trouver dans le même exemplaire, souvent dans le même article, le même mot écrit de plusieurs façons différentes ; ainsi : vitupere et vittuperer, chose et chosse, boillon et bouillon, moquer et mouquer, demeure et demure, oblier et oublier, secrete et secrette, norir et nourir, genoil et genoill, poil et poill, soleil et soleill, genoil et genoill, laine et layne, licheur et leheur, hercier et hercer, souvant et souvent, non sachant et non sachent...

De tels exemples sont extrêmement nombreux, et montrent seulement que les auteurs n'avaient pas pour l'orthographe le respect qui nous a été inculqué — bien que dans certains cas ces hésitations, chez le même auteur, puissent relever, non d'une certaine désinvolture, mais d'un manque de sûreté dans l'adaptation de l'orthographe à une prononciation en évolution.

Plus intéressants sont les changements qu'on peut constater d'une édition à l'autre, car ils marquent différentes étapes. C'est ainsi qu'on note dans les mêmes articles des éditions successives : nudz, nuz ; faitz, faict ; cuitz, cuit ; necessairez, necessaire ; filez, file ; obligiez, oblige ; taulpe (ms), toupe (Ca, Cb), tope (Cc) ; masiere, maisiere ; sauvage, saulvage ; aisnier, asnier ; noblesce, noblesse ; ennoye, ennuye ; nenil, nenni ; poingner, poigner ; enneanter, enneantir ; maire, paire, et mere, pere... Et, en passant de Ms et Ca à Cb et Cc les adverbes agenoylleement (l. geniculatim), attrempeement (l. moderate), museement (l. musim), deviennent agenoillement, attrempeement, museement...

Ces modifications de l'orthographe doivent traduire, dans la plupart des cas, une évolution de la prononciation, quelquefois le remplacement d'une forme dialectale par une autre forme dialectale, comme, sv. *ber*, *borche* (Ca), *broche*

(**Ms, Cb, Cc**), sv. *neuff*, g. noer en eaue (**Ms, Ca**), g. naiger en eaue (**Cb, Cc**).

Mais la comparaison des textes successifs peut également donner des indications précieuses sur la disparition de certains mots : **Cb** et **Cc** en ont souvent écarté qui leur paraissaient désuets, comme ils ont écarté les mots bretons francisés qu'ils rencontraient dans leur modèle. Voici quelques exemples :

— escharnir, escharnisement (sv. *goapat*, se moquer) disparaissent ;

— fameilleux est remplacé par affame (sv. *naffn*) ;

— chevetaine est remplacé par capitaine ;

— cillet est remplacé par maillet dans **Cb** ;

— affins prochains disparaît ;

— glapir, sv. *glout*, disparaît dans **Cb** et **Cc** (ms, **Ca** : ...catilio, as. g. devenir glouton, ou licheur, ou glapir) ;

— qui fiert de dague, traduisant l. pugillo, onis, dans **Ms** et **Ca**, devient qui frape de dague dans **Cb** ;

— pleugeux, que **Ca** donne à côté de pluvieux (sv. *glau*), ne se retrouve pas dans les éditions suivantes. Le **Ms** ne l'a pas non plus, ce qui peut confirmer l'idée que le **Ms** de la BN est une copie plus récente que celle utilisée par Auffret Coatqueveran ;

— de même, queu, qui traduit ligulatus, ti, dans **Ca**, est suivi de « ou cuisinier » dans **Ms**, et supprimé dans **Cb**, qui a seulement cusinier (sv. *aguilletenn*) ;

— coroul, qui traduit *morail* (**Ms, Ca**), est complété par verrou dans **Cb**, et supprimé dans **Cc** ;

— chaulate, qui traduit, dans **Ms** et **Ca**, le latin ymbri-cium, cii (sv. *glau*), est supprimé dans **Cb** et **Cc** (ymbri-cium, cii, idem est quod imbrex — suit une citation de Martial) ;

— iarsel, commenté par « cest une herbe qui croit entre les bles », et traduisant le latin zizannia, est remplacé, comme chaulate, par une explication latine ;

— cavete, qui traduit le latin cavitas, est supprimé (**Ms** ; **Ca** : g. cavete, ou chose creuse; **Cb, Cc** : g. chose creuse)...

Quelquefois, l'auteur n'a voulu qu'apporter une précision, comme la traduction du latin inclitus (**Ms, Ca** : gentil;

Cb, Cc : gentil de cueur) ou la supprimer (**Ca** : *oas* g. jalousie plus mauvaise que bonne; **Cb** : g. jalousie), ou encore corriger une expression maladroite (« ... d'homme, de femme ou daultre beste » devient « d'homme, de femme ou de quelque beste »).

D'autres modifications seraient à étudier, comme la traduction de breton *ne plig quet* : nen plait point (**Ms, Ca**, il plait point (**Cb**), il ne plait point (**Cc**); ou, sv. *gloan* l'expression qui va avec le vent (**Ms**), qui va o le vent (**Ca**), qui va au vent (**Cc**), qualifiant « la fleur de chardon seiche ».

Mais on peut se demander jusqu'à quel point l'éditeur de **Cb** comprenait le français que Jehan Lagadeuc écrivait quelque trente-cinq ans plus tôt. Le copiste à qui nous devons notre **Ms** avait déjà modernisé la préposition « o » (sv. *gloan*) ; il la conserve, et **Ca** également, sous le mot *calch* : ... ou cest poingner o le bout... ; **Cb** écrit : ... ou cest poigner, ou le bout... De même, il ne semble pas avoir compris le mot « apres », souvent employé par Lagadeuc avec le sens de « près de », dans l'expression « qui demeure apres la mer » par laquelle **Ms** et **Ca** traduisent le latin *maritinus* (qui suit *maritimus*) : il ajoute la traduction bretonne *an pez a chom goude mor* ; ce serait le seul exemple, à ma connaissance, de *goude* avec un sens autre que après, ensuite. La langue française était à cette époque en pleine évolution, et de tels contresens soulignent la rapidité de cette évolution.

Je n'ai pas pu m'empêcher de noter la remarque que Lagadeuc faisait en 1464, sv. *contaff* : « Aussi on dit communement sexante et dix en lieu de septante, et quatre vingtz et dix en lieu de nonante » ; de noter, également, certains mots et certaines interprétations qui, pour différentes raisons, m'ont arrêté : engraisser, sv. *glibiaff* (mouiller) ; entendre, qui traduit, avec *denoyer* (écrit *deuoyer*), le latin *inficior* (sv. *nachaff*, nier) ; *zizanie*, employé dans son sens propre d'ivraie, sv. *yell* ; *baut*, qui traduit le breton *goursez*, tard ; *roborer*, syn. de *enforcer* (sv. *nerz*) ; les différents mots traduisant le verbe neutre

latin *cleo* présenté comme synonyme de *glorior* et de *glorifico* : *item cleo* signifie chacer, asorber, ou encliner .b. *emolch pe douglinaff* (fr. chasser ou s'agenouiller) ; plus vouler, excellir, traduisant *superemineo* (sv. *gueniff*) ; jangleur, sv. *glout* ; forses a couper fil, sv. *sesaill* ; boyre, l. *poculum*, sv. *diet*...

Il est probable que pour le spécialiste ces mots et le sens que leur donnent les auteurs du *Catholicon* ne présenteront aucun mystère ; il est probable aussi que les exemples donnés plus haut de l'évolution et de la disparition de certains mots ne seront pas, pour lui, ceux qui offriront le plus d'intérêt. Mais peut-être ces notes inciteront-elles un chercheur familiarisé avec le français médiéval à dépouiller le *Catholicon* pour en extraire d'autres renseignements, plus précieux, qui doivent s'y trouver.

LE LATIN DU CATHOLICON

Jehan Lagadeuc, et les auteurs des éditions successives, étaient nourris de latin. Pour eux, comme, sans doute, pour tous les lettrés du moyen âge, Donat n'était pas le grammairien : c'était le livre de latin. On lit, sous Donat : g. *donnoet*, ung livre .l. *hic donatus*, ti. *Inde hic hec donatista*, te .g. qui lit celuy livre. b. *donoader* (Ce explique en latin *donatista* : *legens illud librum*). Les articles contiennent de très nombreuses citations de Suétone, Tibulle, Martial, Diodore, et d'autres auteurs moins connus.

On conçoit la valeur que représente un tel ouvrage pour l'étude du latin médiéval. Du Cange le cite parmi ses sources (en faisant, assez curieusement, une faute dans le nom de Calvez, l'imprimeur de l'édition de 1499) : « ...g) *Laudatur praeterea Catholicon parvum Roberti Veisi Angli. Ejusmodi etiam est Catholicon Armorico-Franco-Latinum a Joanne Lagadec Diœcesis Trecorensis, compositum ad utilitatem Clericorum Novellorum Britannicoe* : Ita enim titulus concipitur, editi Lantrigueri a Joanne Casnez,

V Novemb. anno MCCCCXCIX ». (Prefatio, LI) (9). Il y a trouvé des mots qu'il n'a pas relevé ailleurs ; ainsi :

BEGACIUM, Catholicon Armoricum : *Queffelec*, gallice Begasse, ou Assee. Latine hoc Begacium. Inde Begaciolum, et secundum aliquos Castrimarginarium.

Mais il reste, pour le latiniste, beaucoup à prendre dans le Catholicon. Quelques vérifications, pour les formes, m'ont permis de douter que Du Cange ait dépouillé méthodiquement le Catholicon, et en ait extrait tout le vocabulaire latin. Et il serait sans doute intéressant de noter, en plus du vocabulaire, les remarques de l'auteur (ex., sv. *Cabestr* : cabistri, chevestre : et pluraliter hii capristi, vel hec capistra, orum). Par ailleurs, il devait parfois être difficile à Du Cange de saisir le sens précis que Lagadeuc donnait aux mots latins qu'il utilisait. Comme leur français, le latin contenait très probablement, en même temps que des mots inconnus ailleurs, des acceptions particulières. Le Catholicon précise ce sens à l'aide du français et du breton. Mais l'auteur du Glossarium ne connaissait sans doute pas toutes les nuances du français de Basse-Bretagne, et les mots bretons ne pouvaient guère l'éclairer. Sous le mot *buzuguenn*, par exemple, Lagadeuc écrit : g. bugue .i. hec buga, ge. Du Cange explique buga : minutum lignum, gall buchette. Savait-il que *buzuguenn* signifiait uniquement, au xv^e siècle, comme maintenant, ver de terre ? Pelletier (Dict. 1852) écrit, sv. *buzug* : « Au pays de Vannes, où l'on parle François, avec quelques restes de Breton, on appelle ce ver *Bugue*, fait de *Buzug* » (*buhug* est la forme vannetaise de *buzug* ; dans le patois gallot, le ver de terre se dit buyen : coupoux de buyens, sobriquet des laboureurs, à Trévèreuc (R.C. V, p. 219). Il est probable que le latin buga, avec le sens de ver de terre, comme le français bugue, vient du breton *buzug*, mot d'origine obscure.

(9) Une note signale le ms de la B.N. et donne un extrait de la préface : « ... Quia quamplures Britones... hoc opusculum composui », ainsi que la date : Datum die 16. mensis Augusti anno 1464.

Enfin, Du Cange n'a eu entre les mains (10) que l'édition de 1499. Les deux éditions suivantes sont différentes. Elles sont d'abord « à jour », en ce sens qu'elles écartent, ou expliquent, les mots tombés en désuétude ; pour *buzuguenn*, par exemple, **Cb** écrit : g. bugue, ver de terre .l. buga, et **Cc** simplement : g. ver de terre, l. buga. En outre, ce qui est plus important pour le latiniste, la place qu'elles font au latin est beaucoup plus grande.

Cb et **Cc** mettent systématiquement en latin les indications données en français par le **ms** et **Ca** ; ainsi : *goaff*, une syllabe, devient *goaff*, per unam sillabam.

Les explications françaises sont remplacées par des explications latines. Quelquefois, ce n'est qu'une simple traduction. Sv. *mintr* :

Ca : ...Item hec frigia, e .g. ung pais. et frigio, onis. cest une maniere de vestement quon use en iceluy pais.

Cb : ...est quaedam patria, et frigio, onis, est vestis quam utuntur homines in illa patria.

Mais, le plus souvent, ils ajoutent un commentaire latin à un mot simplement cité ; ainsi, dans **Cc** : *oceanum, ni. mare dicitur quod universam circuit terram (sv. mor)*. Et ce commentaire peut être très long, particulièrement dans **Cc**, avec de véritables discussions grammaticales (v. *blisic monstr, notaff, noasaff, oat...*).

L'existence d'un manuscrit et de trois éditions permet d'étudier, pour le latin comme pour le français, outre les apports des éditions successives, les modifications que subit la graphie des mots. En passant de **ms** et **Ca** à **Cb** et **Cc** *maternelis* devient *maternalis* (sv. *mozreb*) ; *plerali*, *plurali* (sv. *glin*) ; *laci*, *lascius* (sv. *seven*) ; *cabistrum*, *capistrum* (sv. *cabestr* ; **Ca** a les deux formes) ; *nichil*, *nihil* (**Cb** et **Cc** conservent néanmoins *nichilo*, sv. *neantaff*, et *nichilominus*, sv. *nacevitse*). Des consonnes simples deviennent doubles : *mulus*, qui traduit mulet (poisson),

(10) Peut-être s'est-il contenté de reproduire des notes communiquées par un autre érudit, ce qui expliquerait la mauvaise lecture *Casnez*.

est écrit *mullus* par **Cb** et **Cc**, qui insistent : *per duplex ll* ; le contraire se produit plus souvent, comme dans les mots suivants de **Ms et Ca** : *comma, nummus nummularius, pecuniosus, occium, occiosus, occiabundus...* *Licencia, obediencia, collibencia, soncius, municio...*, deviennent *licentia, obedientia, etc.* **Cc** modifie parfois plus profondément les mots des éditions précédentes, et change, par exemple, *manuclea, manucleatus*, en *manulea, manuleatus* (sv. *milguin*), *channus* en *chamus* (peut-être faute d'impression, sv. *cabestr*), *officialatus* en *officiatus* (sv. *official*) ; et il arrive que **Cb** et **Cb** suppriment certains mots, tels que l'adj. *plebius*, donné par **Ms** et **Ca** comme synonyme de *plebeius*.

LE BRETON DU CATHOLICON

Le *Catholicon*, qui ne nous présente pas un inventaire complet du breton du xv^e siècle, nous apporte peut-être moins, pour l'étude de notre langue, qu'il ne nous apporte pour l'étude du français. Il y avait quelques siècles seulement que le français s'était formé ; il évoluait très rapidement, et il a beaucoup évolué jusqu'à nos jours. Le breton existait dans les îles britanniques depuis très longtemps. Implanté en Armorique entre le v^e et le viii^e siècles par les immigrants qui fuyaient les Saxons, il ne s'est que lentement différencié du gallois et du cornique, sauf dans la région des Venètes, où, très probablement, un substrat gallois beaucoup plus important que dans la partie ouest et la partie nord a modifié la place de l'accent et entraîné une altération profonde de la prononciation. Malgré des contacts qui ont dû se poursuivre pendant des siècles, il était inévitable que la branche bretonne se sépare de la branche insulaire ; d'une part, sous l'influence de ces facteurs mal définis qui sont à la base de ce phénomène appelé « endémisme » par les biologistes, et qui font qu'une langue, comme des plantes et des animaux, subit habituellement des transformations lorsqu'elle est transplantée dans un autre milieu (11) ; d'autre part, parce que le breton,

au cours des siècles, a emprunté au français, tandis que le gallois et le cornique ont emprunté à l'anglais.

On peut cependant dire que le breton a pratiquement très peu changé depuis le siècle du Catholicon. S'il arrive que les bretonnants soient au premier abord déroutés par un texte de moyen breton, ce n'est pas à cause du vocabulaire lui-même, mais à cause de sa présentation graphique, qui empêche de faire immédiatement le rapprochement entre le mot du xv^e siècle et le mot que nous utilisons couramment : entre *cazr*, *lazr*, *mazron*, et *kaer*, *laer*, *maeron* (beau, voleur, marraine) ; entre *canaff*, chanter, *ez griff*, *ez graiff*, je ferai *henaff*, aîné, *dezaff*, à lui, et *kanan*, *e rin*, *henañ*, *dezañ* ; entre *buch*, vache, *march*, cheval, *goalchet*, rassasié, et *buoc'h*, *marc'h*, *goalc'het*... ; l'article, qu'on écrit maintenant *an*, *ar*, ou *al* (art. définis), *eun*. *eur* ou *eul* (art. indéf.), selon l'initiale du mot qui le suit, s'écrivait toujours *an*, et *un* ; et ce qui contribue le plus à rendre étrange un texte de moyen breton, c'est que les mutations consonantiques ne se notaient pas dans l'écriture : *ma tat*, *az gueliff*, *oz monet*, correspondent à *ma zad*, *a welin*, *o vond*. Il ne s'agissait là, sans doute, que de simples conventions basées sur le principe que la langue parlée était une forme dégénérée de la vraie langue, la langue écrite. Des erreurs de transcription nous montrent par exemple que les mutations consonantiques se faisaient habituellement : *oar ourre* .g. estre dessus (*oar gourre*), *a zez en dez* .g. de jour en jour (*a dez en dez*), sont des fautes d'inattention de Jehan Lagadeuc, qui transcrivait sa prononciation sans rétablir les initiales qu'il avait mutées. Certaines de ces fautes ont d'ailleurs été corrigées ultérieurement, comme *a zouar*, g. fait de terre, de **Ca**, qui devient *a douar* dans **Cb** (12).

« Quel est celui qui pourroit lire ce langage s'il n'a une

(11) v. P.T. : Du dérivé brut au dérivé dialectal. Ann. de Br. T. LXVI, 1959, fasc. 4, pp. 371-400.

(12) Dans le vers de Roperz : *Euzen Roperz credet querz a kaerdu* (v. p. 509), la rime intérieure montre que « le nom géographique, écrit sous sa forme traditionnelle *kaerdu*, se prononçait déjà *kaerzu* » (E. ERNAULT, R.C., t. I, p. 396).

connaissance parfaite de la langue ? » demandait le Père Maunoir, traitant « de l'écriture et prononciation de la langue armorique » dans son *Sacré Collège de Jésus* (1659). Et par « connaissance parfaite de la langue » il entendait la connaissance des conventions orthographiques qui creusaient un fossé entre la langue parlée et la langue écrite. Il supprima donc ces conventions, et sa réforme, qui changeait « la façon ancienne des écrivains bretons, pour écrire le langage armorique, l'écrivant comme on le prononce », est considérée comme marquant le passage du moyen breton au breton moderne.

Mais ce changement brutal, et artificiel, ne concernait que la langue écrite : « Les traits caractéristiques du breton moderne étaient fixés bien avant l'œuvre du Père Maunoir, et il serait bien difficile de dire où il commence et où finit l'armoricain moyen si on ne considérait que le côté phonétique de la question » (Joseph Loth, *Chrest. Bret.*, p. 319). L'évolution du breton a été extrêmement lente, et il ne semble pas qu'on ait suffisamment souligné que la langue que parlait le Père Maunoir était, à très peu près, la langue que nous parlons maintenant, et celle que parlait, deux cents ans auparavant, Jehan Lagadeuc.

Les éditions successives du *Catholicon* n'ont écarté qu'un très petit nombre de mots bretons contenus dans leur modèle — et encore n'était-ce pas toujours parce qu'ils n'étaient plus utilisés : elles supprimaient parfois des articles contenant des lacunes (correspondant français ou latin) qu'elles ne pouvaient combler. Voici quelques-uns des mots du *Catholicon*, qui ne figurent pas dans les dictionnaires modernes :

— *annoet*, donné par **Ms**, **Ca** et **Cb** comme synonyme de *amser*, temps (différent de *anoet*, syn. de *riu*, *riou*, froid) ;

— *annoat* (**Ms**, *anuât* (**Ca**, **Cb**, **Cc**) .g. tenaise .l. arthemisia, e. idem mater herbarum. (un synonyme : *tenasy*, également inconnu) ;

— *caher* (**Ms**, **Ca**), alias *quic treut* (**Cb**) .g. chair sans gresse .l. hec pulpa, pe. Item pulposus .g. charun de telle chair .b. *caherec*. (**Cc** a supprimé cet article) ;

— *crepes* .g. chair arse .l. hoc cremium, ii ;

— *duzleenn* .g. ointrole (**Ms** et **Ca** ; art. supp. dans **Cb** et **Cc**) ;

— *gargan* .g. le mont saint michel .l. hic gargarus, ri. Unde garganus, a, um, de celle montaigne (**Ms**, **Ca**, **Cb** ; **Cc** : garganus, ni, mons in apulia).

— *goacdour* .g ? .l. hec scatebra (**Ms**, **Ca**) ; semble être à rapprocher d'un mot de **Cc** : *pennboyll*, alias *eyenenn* .g. eau chaude qui sourt de terre comme baing naturel .l. hoc murcetum, ti. Item hec scatebra, bre .g. sourgon deau .b. *eyenenn*...

Tous les mots qui ont disparu de nos dictionnaires, et qui figurent dans le Catholicon, seraient à rechercher dans le breton dialectal, dont l'inventaire est loin d'être fait. Voici quelques remarques sur certains d'entre eux :

— *cuziat avalou*, pour lequel le Catholicon renvoie à *aval* (article qui ne mentionne pas l'expression), se retrouve dans le Trégor : *kuziadenn avalou* désigne la cachette où les enfants mettent leurs pommes à murir (Pommerit-le-Vicomte) ;

— *biu*, *biou*, pl. de *buoc'h*, vache (pl. mod : *saout*), a été relevé par Pierre Le Roux à Plévin, Belle-Isle et Roudouallec (A.L.B.B., c. 45) ; la c. 452 note encore le mot *bioulart* (vaches grasses) qui, à Plounévél et Plévin, désigne les limaces ;

— *bitaill* est l'ancien mot français vitaille, l. viaticum. Il m'a donné l'explication de l'expression *dor vitilh* (*an nor vitilh*), couramment utilisée en Cornouaille du sud pour désigner la petite porte d'un réduit donnant sur la cuisine, et contenant le charnier et diverses provisions ;

— *crech* .g. crespiz .l. calamistratus, a, selon Ernault (Gloss. m-b, p. 132), un dérivé encore utilisé dans le petit trégorrois : *krèièt*, *krèhièt*, ridé, froncé (Pt-le-Vte : *krizet*). La Villemarqué l'emploie dans *Fillorez an aoutrou Gwesclin* : *ar penn-grec'h-leon*, l'homme à la tête frisée comme un lion (*Barzaz-Breiz*, p. 217) ; il n'y a aucune raison de penser, comme Ernault, qu'il s'agit d'une méprise pour *krec'h*, montée ;

— *Camglou* .g. sarcler .l. hoc sarculum, li (**Ms**, **Ca**, **Cb** ; **Cc** : deest), désigne le sarcloir à lame courbe utilisé au sud de Quimper (v. P.T., Vocab. breton de la Ferme, p. 70, et fig. 28 : sarcloir de Plozévet), et appelé *fenngleu* (fer à sarcler) ; il est fort probable que *kammgleu* (fer recourbé) existe encore en Basse-Bretagne, comme *gwigned* (*bigned*), *kravel*, *pech*, *pi*, *c'hwep*, *c'houeñgle*, *c'houennerez*, *rakleo...*, autres mots pour le sarcloir ;

— *milhezz* (sv. *pouzz*), est le nom d'« une maladie des piez » (**Ca**, **Cb** ; **Cc** : infirmitas pedum).

Le sens de certains mots s'est modifié. Ainsi *tiec*, a dérivé de *ti*, maison, désigne actuellement un chef de famille, ou encore un cultivateur. Toutes les éditions du Catholicon portent : « g. mesnaigier, despenseur dung hostel .l. hic economus. Item cest procureur duniversite (**Cc** : vel est procurator universitatis) ». Il est assez curieux de noter que **Cc** traduit *blisic* par *begue* .l. blesus, a, um .i. tardus in sermone ; le sens donné par **Ca** et **Cb**, « g. soeff », se rapproche de celui que nous lui donnons de nos jours : délicat, difficile.

Quelques mots de breton ont subi des changements ; ainsi *beth*, jusqu'à (gallois *byth*), a pris un suffixe : mod. *bete*, *beteg* ; les noms composés, *dourgi*, loutre, chien d'eau, *douryar*, poule d'eau, râle, qui, en moyen breton se présentaient avec le complément en tête, sont devenus *ki-dour* et *iar-zour* (le pl. *dourgon* est demeuré au sud de Quimper, mais est devenu un singulier, pl. *dourgoned* — v. P.T., le Pluriel br., p. 250) ; le mot *ni*, neveu, ne subsiste que dans le vannetais : dans le KLT, le féminin *niz*, nièce, a été renforcé par le suffixe *-ez* (comme *mazron*, marraine, est devenu *maeronez*), et un masculin *niz* a été reformé en enlevant le suffixe féminin de *nizez*. Il peut être intéressant de noter ces variations de forme, comme la présence de *serenn*, étoile, dans **Cc**, alors que **Ca** et **Cb** ont *sterenn* : le gallois est *siren*, et les formes modernes, en breton, ont un *t* : vann. *chtirenn* (singulatif formé sur un pluriel *stered*), KLT *steredenn* (singulatif formé sur le double pluriel *stered*). Mais beaucoup de ces changements étaient

déjà faits au début du seizième : le pluriel *quehelou*, de *quehezl*, nouvelle, et le pluriel *guennili*, de *guennol*, hirondelle, s'étaient déjà substitués au singulier, et avaient sans doute été remplacés par les pluriels doubles *quelouiou* (mod. *keloiou*) et *guennilied*.

Les dialectes bretons devaient déjà présenter des différences assez sensibles, et le Catholicon, bien que représentant une langue unifiée par les clercs, contient des formes qui seraient à étudier du point de vue dialectal : *guenn*, coin (mod. *genn*, *yenn*), *coulm*, nœud (mod. *koulm*, *kloum*, *skoulm*, *skloum*), *coulous*, aussi bien (mod. *kouls*, *koules* ; cf. *falz*, *falez*, faucille, *gwalac'h*, suffisance...), le pl. *quilleguy*, coqs (mod. *kilhegi*, *kilhejer*, *kejer*, *kogeu*...), les inf. *conduyaff*, conduire, *quemeret*, prendre...

Pour beaucoup de mots, on constate que le **Ms** et les trois éditions du Catholicon présentent des formes différentes. Il est très peu probable, cependant, qu'en trois-quarts de siècle il ait été possible de noter une évolution importante ; dans certains cas, ceci doit provenir de l'origine des copistes et des éditeurs, et représenter des particularités dialectales ; mais, dans l'ensemble, il s'agit d'un effort, précurseur de la réforme du Père Maunoir, pour rapprocher l'orthographe de la prononciation. On a ainsi, successivement : *armor* et *arvor* (*mor*) ; *fourondec* et *fouloudec* (sorte de fromage) ; *morzat*, *morzet*, cuisse ; *mintinguez*, *mintinvez*, matinée ; *gobienn*, *goabienn*, *gabienn*, petite anguille ; *mout*, *maout*, bélier ; *caffeut*, *caffout*, trouver ; *asq*, *nasq*, « cornière » ; *draffl*, *draff*, *draffle* ; *glastannenn*, *glastennenn*, chêne ; *guerzedigaez*, *guerzediguez*, vente ; *buanegaez*, *buaneguez*, colère ; *neubeut*, *nebut*, *nebeut*, peu ; *gluesquer*, *gluesque*, rainette ; *nezz*, *neiz*, nid...

Des indications sur l'évolution de la prononciation des mots nous sont données par la place de ces mots dans le Catholicon. L'ordre alphabétique est en général suivi — sauf lorsqu'un mot avait été oublié, et était placé à la fin de la section (ainsi : *coazrell*, à la fin de *C ante O*), ou encore dans quelques cas exceptionnels pour lesquels il

semble difficile de trouver une explication (place de *Lomi-chael an trez* et *Louezr* devant *Lapoucc*, *Lappadem*...). Les trois colonnes *G ante L* présentent les mots dans un désordre remarquable : *glann*, *glas*, *glau*, *gluiz*, *glin*, *glan*, *gloar*, *gluesque*, *glorifiaff*, *glorius*, *glos...*, *gludaff*, *gleb*, *glïbiaff*, *gliz*, *gluizenn*, *gluyzyffy*, *glut*. L'orthographe, et, sans doute, la prononciation, de Jehan Lagadeuc, devaient justifier l'ordre dans lequel ces mots nous étaient présentés ; cette orthographe a subi des modifications successives, et les mots ont été maintenus à la même place. **Ca**, par exemple, avait *glueb*, *gluybyaff*, *gluiz*, que **Cb** a changé en *gleb*, *glïbiaff*, *gliz* ; notre manuscrit, qui avait, comme celui qui a servi pour **Ca**, *glueb* et *gluybyaff*, précisait déjà, pour le troisième mot, *gliz pe gluiz* ; ms a deux fois le mot *gluesquer* : à la même place que **Ca** et **Cb**, puis à sa place normale, entre *glueb* et *gluybyaff* ; la place de *gluesque* entre *gloar* et *glorifiaff* indique que ce mot se prononçait autrefois, *gleoesquer* (probablement un o fermé ; v. Ern. Gloss., p. 262).

Il ne faut cependant pas accorder une importance capitale à l'orthographe donnée aux mots bretons : dans la même édition, souvent dans le même article, elle peut présenter — comme l'orthographe des mots français — des variations qui ne peuvent s'expliquer que par l'indifférence du copiste ou de l'éditeur, ou encore par ses hésitations entre une orthographe traditionnelle, étymologique, et une orthographe qui suit la prononciation. On a, par exemple : *gruec* et *grec*, *licher* et *lichezr*, *negun* et *nicun*, *moezreb* et *moezreb*, *trechy* et *treachus*, *goaschaff* et *goaschaff*, *glan* et *gloan*, *breyenenn* et *breyenen*...

Enfin, il est probable que les puristes seront surpris par le breton du *Catholicon*, comme ils le sont par le vocabulaire des textes qui nous sont parvenus du xv^e et du xvi^e siècles. Lagadeuc, et les clercs à qui nous devons nos vieux poèmes et nos mystères, ont transcrit les mots qu'ils utilisaient, qu'ils entendaient autour d'eux, et qui leur semblaient bien exprimer leur pensée ; on relève, au hasard, dans le *Catholicon* : *nocturnal*, *mouchaff ar goulou* (mou-

cher la chandelle), *bigam*, *bideau*, *bocz*, *neutr*, *neutrpassif*, un article *cordenn instrument a music* (corde d'instrument de musique), le mot *penndagog*, forme bretonnisée de pédagogue...

*
* *

Il n'est pas à préciser que je ne vois que de l'extérieur le français et le latin du moyen-âge, et que les notes que j'ai prises peuvent ne présenter que peu d'intérêt : une étude méthodique du *Catholicon* ne peut être menée que par des spécialistes.

Mais cette étude — et c'est ce que j'aurais voulu montrer dans cette présentation — vaut d'être faite. Du *Cange* ne semble avoir épuisé qu'une petite partie du travail de Jehan Lagadeuc, et n'a pas connu celui, beaucoup plus important pour le latiniste, de Jehan Corre et d'Yvon Quillever. Le *Catholicon* constitue par ailleurs un inventaire précieux, quoique nécessairement bien incomplet, du français médiéval; le fait qu'il ait une légère teinte dialectale, sur laquelle je crains d'avoir trop insisté, ne peut, je pense, qu'ajouter à son prix. Et ce vocabulaire ne se présente pas sous une forme figée : les hésitations de chaque copiste et de chaque éditeur, les corrections qu'ils ont apportées à leur modèle, font que nous pouvons suivre les différentes étapes de son évolution sur trois quarts de siècle. Il semble bien qu'il y ait peu de documents qui concentrent de tels renseignements en aussi peu de pages que les quatre exemplaires de ce vieux dictionnaire breton-français-latin; et j'ai la conviction qu'une réédition, groupant tous ces renseignements, sera appréciée des chercheurs, en même temps qu'elle constituera un hommage rendu à Jehan Lagadeuc à l'occasion du cinquantième centenaire de son *Catholicon*.

APPENDICE I (13)

L'INTRODUCTION DE JEHAN LAGADEUC

(v. texte latin p. 8)

D'abord, je prie le Seigneur, toujours unique dans sa trinité, de me donner la force de mener à bien ce nouveau livre de breton. Si dans cet ouvrage on croit trouver quelque chose qui ne soit pas bien dit, qu'on ne s'empresse pas de le condamner comme mal interprété, qu'on veuille bien d'abord consulter un homme compétent, qui sache composer, et apprécier la valeur de cet écrit.

Aussi, étant donné que de nombreux écoliers, encore sur le seuil du collège, et ne possédant pas la connaissance du latin, veulent donner aux mots latins une interprétation erronée et arbitraire, eux qui, mettant des écailles aux oiseaux et des plumes aux poissons, font en latin, les uns des néologismes, les autres des barbarismes; et, de plus, étant donné que de très nombreux bretons ont une connaissance très imparfaite du français, pour toutes ces raisons, moi, Jean Lagadeuc, de la paroisse de Plougouven, du diocèse de Tréguier, bachelier en arts et décrets, j'ai composé, tout indigne que je suis, ce modeste ouvrage, pour rendre service aux pauvres clercs de Bretagne ou à ceux qui n'ont que des rudiments dans la connaissance du latin. D'abord, posant et ordonnant le breton suivant l'ordre que frère Jean de Gênes observe dans son Catholicon, et, comme lui, y ajoutant le français et ensuite le latin du même sens; je crois qu'ils pourront ainsi par ces mots bretons arriver à la connaissance du français et du latin. On y ajoutera tout ce qui a été omis par suite de la défaillance de l'écrivain. Maintenant, je demande religieusement aux élèves et aux maîtres leur indulgence pour une œuvre de ce genre. Je les prie de corriger ce qui n'est pas bien dit, d'y ajouter ce qui manque, d'y apporter des améliorations et d'y intercaler du

(13) Je tiens à exprimer ma gratitude au Professeur Maréchal, qui a accepté de bonne grâce la tâche, très ardue, de mettre en français l'introduction de Jehan Lagadeuc et celle d'Yvon Quillevere; à M. Rousseau, Conservateur de la Bibliothèque Municipale de Rennes, en qui j'ai trouvé un guide sûr dans la lecture du latin médiéval; à M. Malo-Renault, Conservateur des Bibliothèques de France, dont la compétence et l'amabilité m'ont toujours été précieuses dans mes recherches bibliographiques.

breton, d'après leur dialecte, pour rendre l'ouvrage plus valable à tous égards.

Donné le 16 du mois d'août, l'année du Seigneur mille quatre cent soixante-quatre.

APPENDICE II

L'INTRODUCTION D'AUFFRET COATQUEVERAN (Ca, 1499)

Qui lingua loquitur oret ut interpretetur Sicut dicit apostolus corinthiorum xiiii. Loqui lingua ignota non prodest auditoribus sine expositione. Unde predicantes laycis quod loquuta lingua latina statim exponunt lingua gallicana aut britanica. Sic in isto libro primo loquitur nobili lingua britanica decenti gallicana decentissima latina. Sic auctor huius libri intendens prodesse tribus statibus hominum latinis omnibus significata grammaticè scripture positive transtulit in britanico primo gallicano secundo dignissimo latino tercio orans ut eodem spiritu quo scripti fuerant libri posset eos in latinum transferre sermonem adimplens documentum apostolicum in hiis verbis. *Qui lingua loquitur* etc. Unde commendatur ex tribus ex locutione veraci ibi *qui loquitur lingua* oratione humili ibi *oret* expositione fictili ibi *ut interpretetur* hec enim decent predicatorem et magistros scolarum veritas in loquendo humilitas in orando utilitas in exponendo ut sit utilis proximo humilis Deo verax in se ipso.

Sine fictione didisci sapienciam et sine invidia comunico et honestatem illius non abscondo Sapientie vii. Ad unum quodque opus exiguntur tria ex parte agentis Scire, velle et posse Sic ad proficiendum in doctrina requiruntur tria, nitor cognitionis. quia *docti in populis docebunt plurimos*. Dan. xi. Amor communicationis Unde psalmista *Justiciam tuam non abscondi in corde* decor operationis. quia peccatori dixit deus. *quare tu enerras* (13^a) ius cognicionis impedit ignominia communicationem invidia opus bonum infamia. Ab hiis tribus commendabilis est ista sciencia, ut vere possit dicere cum sapiente *Sine fictione didisci* Secundo ex magisterio doctrine quando *sine invidia* et exemplo bone vite, quia *honestatem* etc. et in qualibet

(13^a) enarras (Psalm., XLIX, 16).

parte implicat tria commendabilia, actum, modum, et obiectum. *Ponam in lucem scienciam illius : et non preteribo* (13^b), *nec cum invidia tabescente : Iter habebō*. Sapiencie sexto commendatur translator sive doctor. quando transfert scripturam, sive docet faciliter, integraliter, et libenter faciliter. unde proverbiorum xiii. *doctrina prudentum facilis*, integraliter. unde Iohannis xvi. *Cum autem venerit ille spiritus veritatis docebit vos omnem veritatem* libenter. unde in Thymo. iii. *actende tibi et doctrine insta in illis*. unde ista sciencia invehebatur contra quosdam qui vel docebant obscure, vel transferebant imperfecte vel dimitebant ex livore innuens quod debet doctor transferre evidenter sufficienter et libenter quod et ipsa facit. Unde potest dicere cum sapiente *ponam in lucem* etc. ubi describit modum sue translationis commendabilem. scilicet ex tribus quia transtulit evidenter sine involutione ideo dicit *ponam in lucem* scilicet integraliter sine diminutione. ideo subdit *et non preteribit veritatem* libenter sine livore ideo addit *nec cum invidia tabescente*. etc. In primo implicatur tria commendabilia actor ordinans unde dicit *ponam* modum evidens unde subdit *in lucem* materia edificans ideo addit *scienciam illius*. scilicet Dei et significata grammatica positive in tribus ydiomatibus britanica gallicana et latina Ideo humilime supplico omnibus audientibus legentibus non mordere canino dente Si aliquid incorrecte invenient (14).

APPENDICE III

L'INTRODUCTION D'YVON QUILLEVERE (Cc, 1521)

LEONIGEUS IN LAUDES BRITANNIE

Optima patrie jacta fundamenta. Socrates ille philosophie parens dicebat : et perpetua firmitate constare : si sapiens : si virilis : si temperans : si justa foret quequidem magne eximieque

(13^b) ... preteribo veritatem... (Sag., VI, 24-25).

(14) Comme ce texte est peu clair, nous avons préféré, pour ne pas interpréter, conserver la ponctuation d'Auffret Coatqueveran — plus exactement, celle de Jehan Calvez qui, après la mort du Chanoine de Tréguier, imprima ses pages manuscrites, et qui, très probablement, n'avait aucune notion de latin, ce qui expliquerait les nombreuses fautes. Les citations bibliques ont été mises en italiques, ce qui rendra le texte plus intelligible.

virtutes : tam et si totius humane vite contineant rationem, precipue tamen ad bene regendam communitatem necessarie sunt : ut absque earum presidio nulla nec munita satis : nec tuta sit patria. Sed quid ratio petit : quid spectat aliud quam virtutis actionem atque exercitationem : et tum sapientiam : prudentiam : tum equitatem : animi magnitudinem : verecundiam modestiam : probitatem eidem colendam suadet : praecipit : imperat. Quis est qui ignoret temperantiam in Britannia clarescere : ac plurimum dominari ? Quis Britanniam non laudet ? quis non predicet ? Quis non plurimum admiretur ? apud quam certi sunt rerum fines : totiusque denique vite ordo modusque servatur : et eorum que vel dicuntur : vel fiunt : recta mensura est ? Eidem constantiam : nobilitatem : gravitatem : ceterasque tum multas : tum maximas virtutes si pergam non dicam laudare : sed referre deficiat me dies. Taceo igitur celi clementiam : aeris salubritatem : ubertatem soli : agrorum fertilitatem : loci opportunitatem : segetum commoditatem : varietatem fructuum : cuiusque generis annone mirificam copiam : magnam vim frumentorum : optimi pecoris possessionem : numerosa armenta : pascuorum feracitatem : optima et pinguium pratorum : collium : et virentium convallium pabula. Jam de amplissima Britannie ditone quid multa dicere opus est ? Terre marique Britannia imperat : opida complura : castella permulta : populi non ignobiles illi serviunt : urbes etiam non incelebres eius ditioni subjacent. In his feracissima ora : et omnis regio circumscripta littoribus oceani maris : que quasi frumentaria cella finitiorum omnium : ac per altum precipue ex celeberrimo Abrevetule (15) portu multa exportans necessaria alimenta : etiam exteris et longinquis populis subministrat : quibus inter se homines juvare : civitates continere : vite presidia conferre possint. Verum hos solent sapientes dignos existimare qui reipublice presint : qui magistratus gerant : qui populorum gubernaculis preficiantur. Pastores namque sunt qui alios regunt ut scite Homerus pastorem populorum Agamemnonem appellare sit solitus. Qui una nostris seculis in hac preclara atque optime instituta republica florent : nec minus splendescunt, quam quondam bellica gloria prestans Lacedemon : imperio et summis opibus Roma refulgens. In hac (inquam) prima in qua omnium pene consensu aurea dominatur libertas. Tales qui modo gubernant viros moderatione : integritate ornatos : et reipublice studio : ac patrie charitate flagrantes. Tales quoque magistratus annunt pennates in hac preclara committiorum celebritate : ut

(15) Aber Vetulae, traduction latine de *Aber Groach*, l'*Aber-Vrac'h* (Catholicon : *groach*, g.vieille .l. hec vetula, le). « Le port formé par l'*Abervrac'h* était fréquenté par le commerce avant celui de Brest » (OGÉE, Dict. Hist., éd. de 1843, p. 25).

et summa ipsi virtute preediti : invitati exemplo patriam conservent : juvent : amplificent : quorum ope et presidio sit illa : imperium oceano : famam que terminet astris : ad eterni principis decus : et ejus florentissimi populi gloriam et tranquillitatem.

UN LEONARD A LA GLOIRE DE LA BRETAGNE

Excellents sont les fondements sur lesquels repose la patrie. Socrate, cet illustre père de la philosophie, disait qu'elle sera assurée d'une solidité perpétuelle si elle est sage, si elle est forte, si elle est modérée, si elle est juste : certes, ces grandes et excellentes qualités, même si elles portent en elles les principes de toute vie humaine, sont surtout nécessaires cependant pour bien diriger la communauté, de sorte que sans les garanties qu'elles donnent, aucune partie n'est suffisamment défendue, ni même en sûreté.

Mais que recherche la raison, quel autre but envisage-t-elle que l'action et l'exercice de la vertu ? Et alors, elle conseille, elle prescrit, elle ordonne de pratiquer la sagesse, la prudence, l'équité, la grandeur d'âme, la pudeur, la modération, la probité. Qui est-ce qui ignore que la Bretagne respandit par un juste équilibre, qui y joue un rôle dominant et primordial ? Qui ne ferait pas l'éloge de la Bretagne ? qui pourrait ne pas célébrer ses mérites ? ne pas l'admirer au plus haut point ? chez elle sont bien établies les limites de toute chose ; de plus, on y observe l'ordre et la règle dans la vie toute entière et, de tout ce qui est dit ou de tout ce qui est fait, la mesure est juste ; chez elle, constance, noblesse, gravité, des vertus si nombreuses et si grandes que je ne pourrais pas les citer toutes, si je continuais mon éloge, et le temps me manquerait pour les évoquer. Je passe donc sous silence clémence du ciel, pureté de l'air, richesse du sol, fertilité des champs, avantages de la position, rendement des récoltes, variété des revenus, abondance merveilleuse des grains de toute sorte, grande quantité de froment, possession d'un bétail supérieur, troupeaux en grand nombre, richesse des pâturages, excellence du fourrage dans les grasses prairies sur les collines et dans les vertes vallées.

Et maintenant, est-il besoin de parler longuement de la puissance considérable de la Bretagne ? Sur terre et sur mer, la Bretagne commande : très nombreuses places-fortes, très nombreux châteaux-forts ; des peuples illustres lui sont soumis, même des villes célèbres sont sous sa domination ; les côtes y sont très fertiles, et toute la région est entourée par les rivages

de l'Océan; elle est en quelque sorte le grenier à blé de tous ses voisins; et elle exporte à travers la haute mer, principalement du si célèbre port de l'Aber-Vrac'h, beaucoup de denrées de première nécessité: elle en fournit même aux peuples étrangers et lointains, et, grâce à elles, les hommes peuvent s'entraider, maintenir en état les cités, apporter en commun les garanties de l'existence.

Mais ce sont les sages qu'on estime dignes d'être à la tête de l'état, d'exercer les magistratures, de se voir confier le gouvernement des peuples. Car ce sont les pasteurs qui dirigent les autres, comme le dit justement Homère, qui appelle souvent Agamemnon le pâtre des peuples. Les hommes, au siècle où nous sommes, brillent tous dans notre état admirable et si bien administré; ils resplendent tout autant que jadis Lacédémone, qui excellait par la gloire militaire, que Rome, qui étincelait par son empire et ses immenses ressources; oui, c'est dans notre état, dis-je, le premier dans lequel domine, de l'aveu presque universel, une liberté dorée. Tels sont ceux qui gouvernent des hommes parés de modération, d'intégrité, tout brûlants de zèle pour l'état et d'amour pour la patrie; tels, aussi, les magistrats qui accordent leurs lumières dans l'illustre célébration de nos assemblées. Qu'eux-mêmes aussi, dotés d'une très grande vertu et engagés par l'exemple, maintiennent la patrie, qu'ils l'aident, qu'ils l'agrandissent, que par leurs soins et leur défense elle soit celle qui borne son empire par l'océan, sa renommée par les astres, pour l'illustration du Prince éternel, pour la gloire et la tranquillité de ce peuple si florissant.

APPENDICE IV

BIBLIOGRAPHIE DU CATHOLICON

- Annuaire Statistique du département du Finistère pour l'an XII...
Quimper, Impr. Y.-J.-L. Derrien, s.d. in-8°, 216 p. : pp. 192-193
(note qui reproduit celle de l'Annuaire de l'An II, que je n'ai pas pu consulter, et que cite Peuchet — v. *infra* —) ;
- Bibliothèque Historique de la France ...nouvelle éd. par
M. Fonvret de Fontette, impr. J.-T. Hérissant, 1768-1778,
5 vol. in-fol. ; vol. I, p. 226, n° 3768 : Ms Glossaire bas-breton, français et latin fait par Jean Lagadène né à Ploëgonen, diocèse de Tréguier, le 16 août 1464... (suit descr. du ms) ;

BRUNET (Jacques-Charles), *Manuel du Libraire ...3^e éd.*, Bruxelles, 1821, 4 vol. in-8°. I, col. 554.

CAMBRY (Jacques), *Voyage dans le Finistère, nouvelle éd...* Brest, J.-B. Lefournier, 1836, in-8°, XIII-480 p. : p. 332, n.l. (note du Chevalier de Fréminville sur la Bibliothèque de Quimper et le *Catholicon*) (16) ;

Catalogue Général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale. Auteurs. Paris, 1897 :

— V, col. 258-59, Auffret de Quatqueveran : mentionne 2 ex. de l'éd. de 1499 (Rés. 253 et 453), un exemplaire incomplet de la même éd., échangé avec Rennes (× 1429 H.A.) ; un exemplaire de l'édition de Jehan Corre (Rés. × 946 ; mentionné comme in-4°) ; un exemplaire de l'éd. de 1521 (Rés. × 2059) ;

— LXXVI, col. 120, Lagadec (Jean) ;

— CLV, col. 641, Roperz (Yves) ;

DAVIES (Joan), *Antiquae Linguae Britannicae ...et Linguae Latinae Dictionarium Duplex*, Londini, impress. in aedibus R. Youg, 1632 : Préface, p. 4 (mentionne l'éd. de 1521) ;

DELISLE (Léopold). — *Les Heures bretonnes du xvi^e siècle (en appendice : notes sur quelques livres bretons imprimées au xv^e et au xvi^e s.)*, Bibl. de l'Ecole des Chartes, t. 56, pp. 45-83 ;

DU CANGE. — *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, 1678 ; éd. L. Favre, Akademische Druck, U. Verlagsanstalt, Graz (Autriche), 1954 ; Préface, p. XXXVI : mentionne l'éd. de 1499, chez Casnez (pour Calvez) ; une note signale le ms, et cite un extrait de la préface de Lagadeuc ;

GAIDOZ (H.). — *Le Catholicon de J. Lagadeuc, Revue Celtique*, I, 1870-1872, pp. 395-399 (art. de Whitley Stokes, complété par H.G.) ;

Grégoire de ROSTRENEN. — *Dictionnaire François-Celtique ou François-Breton*, Rennes, chez Julien Vatar, 1732, XIV-978 p. ;

(16) Cambry lui-même ne semble pas avoir connu le *Catholicon* de Quimper, bien que dans ses *Notes*, à la fin du t. 3 de son *Voyage* (3 vol. in-8°, Paris, Cercle Social, an VII), il signale plusieurs ouvrages anciens dans la langue des Bretons, dont des dictionnaires et des grammaires (note xvii^e, p. 236). Ailleurs, parlant de Quimper, il déplore « qu'il n'y ait point de prison criminelle, point de maison d'arrêt, point de bibliothèque » (t. 3, p. 21). C'est cette phrase qui a amené la remarque d'Emile Souvestre, dans sa réédition du « *Voyage* » (2 vol. in-4°, Brest, Come Fils, 1836-1838) : « La bibliothèque de Quimper est bien tenue et placée à la Mairie », puis celle du Chevalier de Fréminville, qui signale la présence du *Catholicon* dans cette bibliothèque, et le décrit.

- Liste des ouvrages consultés : « ...un fragment de Dictionnaire Breton-François-Latin in-4° de cent feuillets, compilé par D. Yves (*sic*) Lagadec Prêtre, selon quelques-uns, et selon d'autres par M^e Auffret Coadqueveran Chanoine de Tréguier, imprimé en gothique à Tréguier chez Jehan Calvez l'an 1499... »
- HABASQUE (F.). — Notions Historiques, géographiques..., Saint-Brieuc, Vve Guyon, 1832-1836, 3 vol. in-8° : vol. II, p. 225 ;
- HAIN (Ludwig), Repertorium bibliographicum... usque ad annum MD..., Paris, Jul. Renouard, 1826-1838, 4 vol. in-8° ; éd. de 1891, vol. I, pars I, n° 17940, Auffret Quatqueveran ; vol. II, pars II, n° 13663, Quatqueveran (écrit Antreguier, pour Lantreguier) ;
- KERDANET (DI-L.O.M. Miorcec de). — Notices Chronologiques sur les théologiens, jurisconsultes..., Brest, impr. G.-M.-F. Michel, 1818, in-8°, IV-501 p. ; pp. 65-67 : Lagadène, Jean ...né le 14 août 1464... (note prise dans Bibl. Hist. de la France, v. *supra*) ; Calvez, imprimeur... ; Quatqueveran... ; Corre (Jean), lexicographe du pays de Tréguier (le présente comme auteur d'un Catholicon « publié dans le même temps ou peu d'années après ») ; p. 79 : Quillevere (Yves), né en Léon, imprimeur à Paris, en 1498, a revu et publié un petit Dictionnaire breton ...Catholicon seu... anno millesimo (quiquagesimo) primo, petit in-folio de 160 feuillets ;
- KERVILER (René). — Répertoire Général de bio-bibliographie bretonne..., Rennes, Plihon et Hervé, 1886-1908, 17 vol. in-8° : vol. I, pp. 367-368, Auffret Quatqueveran ;
- LA BORDERIE (A. de). — L'imprimerie en Bretagne au xv^e siècle, Soc. des Bibliophiles Bretons, 1878, in-4°, XII-155 p. : pp. 89-94 ;
- LA BORDERIE (A. de). — L'imprimerie à Tréguier au xvi^e siècle et la fin du xv^e siècle, Le Bibliophile Breton, n° 25, 1884, 3^e trim. : pp. 2-7 ;
- LA VILLEMARQUÉ (Th. Hersant de). — Dictionnaire breton-français de Le Gonidec (réédition), Saint-Brieuc, L. Prud'homme, 1850 : avant-propos, p. xi (parmi les sources, il cite : « trois dictionnaires breton, français, latin ; l'un manuscrit incomplet de Jean Lagadeuc, de 1464... ; l'autre imprimé à Tréguier, en 1499, sous le titre de Catholicon ; le troisième d'Auffret de Coatqueveran, sous le même titre, de la même année et de la même ville ; ...un dictionnaire breton-français-latin, intitulé Catholicon, comme les précédents, Paris, 1501) ;

- LE GUENNEC (L.). — Les premiers imprimeurs et libraires de Tréguier et de Morlaix, Association Bretonne, 3^e série, t. XLI, 1929, pp. 120-132 ;
- LE GUENNEC (L.). — Notice sur la commune de Plougouven, éd. Mouez ar Vro, Morlaix, 1922, in-16, 288 p. : pp. 32-39 ;
- LE GUYADER (Frédéric). — Catalogue de la Bibliothèque de Quimper, Quimper, typ. E. Ménez, 1909-1912, 3 vol. in-8^o : vol. III, p. 358, n^o 8845 (mentionne le *Catholicon* comme in-4^o) ;
- LE MEN (F.-M.). — Le *Catholicon* de Jehan Lagadeuc ...publié par F.-M. Le Men..., Lorient, chez Corformat (1867) : introduction de 8 p., sur le *Catholicon* et sur les « fantaisies » de La Villemarqué ; date l'édition de Quillevere de 1501, au lieu de 1521 ;
- LEPREUX (Georges). — *Gallia typographica*. Série provinciale, t. IV, Prov. de Bretagne, Paris, Libr. Champion, 1914, in-8^o, 302 p. : Imprimerie à Tréguier, pp. 137-141, 153-154, 156 ;
- LEVOT (P.). — *Biographie bretonne...*, Vannes, chez Cauderan, 1852-1857, 2 vol. in-4^o : t. I, p. 57, Auffret Quatqueveran (notice de P. Levot), t. II, pp. 102-103, Lagadeuc, Jean (notice de Bizeul) ; Levot lit *Ploeguen*, dans l'intr. de Lagadeuc ;
- LOTH (Joseph). — *Chrestomathie bretonne*, Paris, Emile Bouillon, 1890 : p. 238 ;
- MICHAUD. — *Biographie universelle ...nouvelle édition...* Paris, L.C. Desplaces s.d. 45 vol. in-8^o : vol. XXXIV, p. 681, Quatqueveran (Auffret) ;
- PELLECHET (M.). — *Catalogue général des incunables...* t. I seul paru, Paris, Alphonse Picard et fils, 1897, in-8^o, XVIII-602 p. : p. 333, n^o 1456, Auffret de Quatqueveran, J. Lagadec et Yvo Roperz — *Catholicon seu dictionarius britonum...*
- PEUCHET (J.) *Dictionnaire Top. et Stat. de la France*. 35, Finistère, Paris, Courcier, 1809 : p. 27, n. 1, cite l'Annuaire du Département pour l'An II, qui mentionne le *Catholicon* de Quimper (17) ;

(17) Voici cette note de Peuchet : « L'Annuaire du Département pour l'an II nous apprend qu'au nombre des volumes de cette bibliothèque on en remarque un, imprimé à une époque assez rapprochée des premiers essais de l'imprimerie, et dans une petite ville où il n'y a plus d'imprimeurs depuis long-tems. Cet ouvrage curieux est le *Catholicon...* » (suit une description complète, qui mentionne l'introduction, l'explicit, et les trois vers de Roperz). « ... On peut conclure

- PLAINE (Dom François). — Essai historique sur les origines et les vicissitudes de l'imprimerie en Bretagne, *Rev. Bretagne et Vendée*, 1875, 2^e sem., pp. 241-258, 354-371, 458-468 ; et Nantes, A.L. Morel, 1876, in-4^o, 43 p. : pp. 3, 7, 9, 10, 24, 32 ;
- SACHER (Frédéric). — Bibliographie de la Bretagne..., Rennes, Libr. Plihon, 1881, in-8^o, 236 p. : pp. 8-9 ;
- STOKES (Whitley). — Le Catholicon de Jean Lagadeuc, R.C., t. I, 1870-1872, pp. 395-399 (article complété par H. Gaidoz) ;
- THIERRY-POUX (O.). — Premiers monuments de l'imprimerie en France, au xv^e siècle, Paris, Libr. Hachette, 1890 : n^o 119-121, pl. XXXIX, 4-6, Catholicon ;
- TOURNEUR (Victor). — Les éditions du Catholicon breton, Le Fureteur breton, t. I, 1906, pp. 133-141.

de ces trois passages latin, français et breton, que trois auteurs ont eu part à ce *Catholicon* : M. J. Lagadec, pour le latin, maître Auffret Quatqueveran, Chanoine de Tréguier, pour le français, et Yves Roperz, pour le breton ». L'Annuaire de l'an II semble donc être à l'origine de cette erreur, qui a duré trois-quarts de siècle.

Une note manuscrite, sur la première page de l'exemplaire, nous apprend qu'il a été donné au Collège des Jésuites de Quimper par le sieur de Trévigné, en 1634. C'est sans doute dans le fonds de livres de l'Ecole Centrale (le futur lycée) que l'auteur de l'Annuaire eut l'occasion de le voir. La Bibliothèque devint *publique et municipale* en 1816.

BRUD NEVEZ

Revue littéraire et d'actualité

Vous y trouverez :

- des textes littéraires : des poèmes, des chansons, des nouvelles, des contes, des récits de voyages ou de souvenirs.

- des études sur la langue et la littérature bretonnes, mais aussi des événements ou des problèmes d'actualité.

- des informations, des comptes-rendus de livres, disques, films...

Per-Jakez Hélias collabore à Brud Nevez, mais aussi : J. Abasq, K. Riou, Naig Rozmor, Dreo Koulouarn, F. Broudig, J. Goyat, A. Keravel, V. Seite; V. Fave, M. Madeg, Y. Miossec, Visant 'n Askol, Y. Morvan, J.C. Miossec, An an Diuzet, Y. Brusq, Ar ar Merser, Charlez ar Gall, H. Gaudrat, G. Kervarreg, P. Gouedig, J.P. Thomin, H. Buzulier, J.E. Mouton, Y. ar Louarn, My Skaouidig, P. Hellen, J. an Irien...

Bien entendu, **BRUD NEVEZ** est toujours rédigé en berton vivant, facilement accessible à tous les bretonnants.

Prenez donc un abonnement d'essai pour un an : 130F (10 numéros par an). De cette façon, vous aiderez aussi une revue en langue bretonne à progresser.

Pour tous renseignements :

Brud Nevez
40 bis, rue de la République
29200 Brest

CCP : Brud Nevez 893-94 P Rennes
ou : chèque bancaire.

.....
ABONNEMENT

Nom et prénom.....

Adresse.....

.....

Je m'abonne pour un an à la revue **BRUD NEVEZ**.

Ci-joint la somme de 130F

N° I.S.B.N.: 2-86775-094-6